

● **PÉRISCOOP**

COMMENT AISSIOU A ACHETÉ MANUEL VALLS !

PAGE 2



● **INDEMNISATIONS - PRISE EN CHARGE DES SINISTRÉS DES INCENDIES**

TEBBOUNE MET LE PAQUET



● Après l'urgence et la mobilisation d'un vaste élan de solidarité en faveur des victimes des incendies qui ont affecté plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, la priorité est désormais à la reconstruction. Recensement des pertes, réhabilitation des infrastructures et rétablissement des services essentiels sont aujourd'hui au cœur des opérations, conformément aux instructions du président de la République.

PAGE 5

CHRONIQUE D'ÉTÉ

UNE PAGE DE LA DOCTRINE MILITAIRE ALGÉRIENNE SE TOURNE

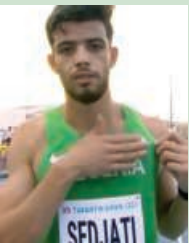
Quatre Sukhoï Su-30 algériens dans le ciel de Niamey, accompagnés d'un ravitailleur Il-78 et d'un appareil de transport militaire, constituent assurément une image forte de cette fin d'été 2026. Cette fois, le message d'Alger n'est plus seulement diplomatique. Il est stratégique. Le MDN a confirmé que les deux patrouilles de Su-30 ont été envoyées à la demande des autorités nigériennes, dans le cadre d'une mission de soutien à l'armée nigérienne après la tentative de déstabilisation survenue à Niamey.

M. F.
(À suivre en page 7)

● JEUX MÉDITERRANÉENS DE TARENTE (ATHLÉTISME)

DJAMEL SEDJATI DÉCROCHE L'OR SUR 800 M

PAGE 12



● AVIONS DE COMBAT DÉPLOYÉS À NIAMEY

LE NIGER SALUE UN ACTE DE SOUTIEN DE L'ALGÉRIE

PAGE 7

Un jour, un sondage



PENSEZ-VOUS QUE LE FUTUR SÉLECTIONNEUR DES VERTS DOIT S'INTÉRESSER À CERTAINS JOUEURS DES U21, MÉDAILLÉS D'OR AUX JM 2026 ?

☐ OUI

☐ NON

☐ Sans opinion

AVEZ-VOUS PROGRAMMÉ VOTRE CONGÉ ANNUEL POUR SEPTEMBRE ?

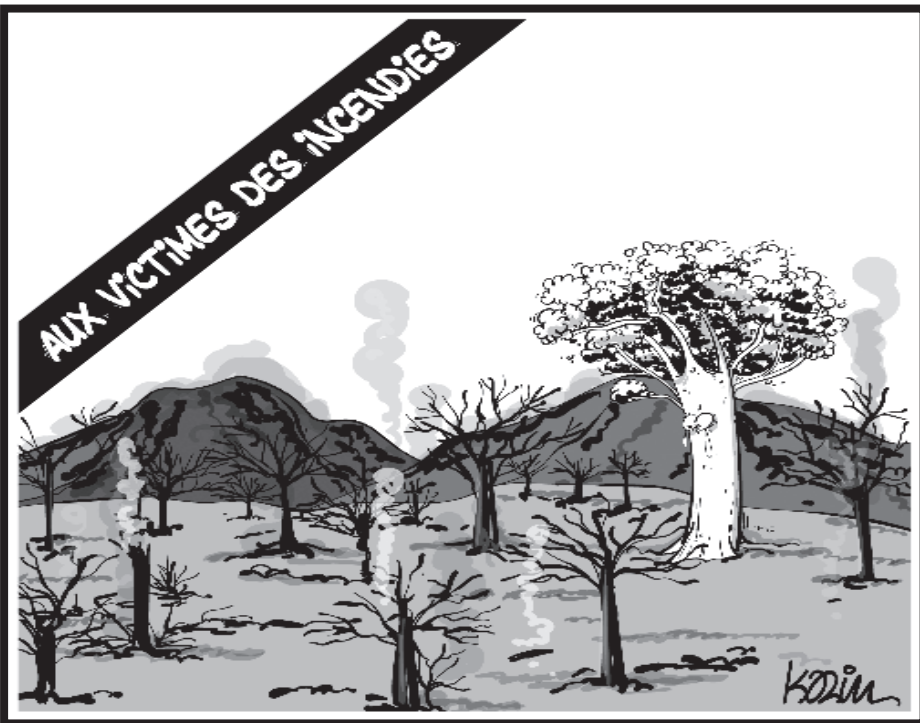
Résultat sondage

Oui
19%

Non
51,2%

Sans opinion
29,8%

Le dessin de Karim



SOIT DIT EN PASSANT

LE SILENCE DES «PAYS FRÈRES» !

Par Malika Boussouf
malikaboussouf@yahoo.fr



C'est le volet le plus sombre, et sans doute le plus impardonnable de cette crise prolongée. À quelques kilomètres des décombres de Ghaza et des villages assiégés de Cisjordanie, des puissances voisines observent le désastre. Des régimes disposant d'armées modernes, de richesses énergétiques colossales et de leviers diplomatiques majeurs assistent, en spectateurs prudents, au calvaire quotidien de femmes et d'enfants palestiniens abandonnés à la faim, à la soif et à l'errance. Où est la solidarité tant proclamée dans les sommets officiels ? Qu'en est-il de la prétendue unité lorsqu'un peuple frère subit une tentative d'effacement en direct ? La vérité est d'une cruauté sans nom. La plupart des gouvernements arabes voisins ont fait le choix de la neutralité cynique ou du calcul

sécuritaire. Paralysés par la peur des soulèvements populaires sur leur propre sol, soumis à des alliances diplomatiques contractées avec les grandes puissances ou trop occupés à préserver leurs intérêts économiques, ils ont abdiqué toute responsabilité historique. Leurs réactions dépassent rarement le niveau des allocutions convenues et des livraisons d'aide humanitaire au compte-gouttes, quand celles-ci ne sont pas bloquées aux frontières qu'ils contrôlent eux-mêmes. Ces régimes possèdent pourtant des instruments d'une efficacité redoutable s'ils décidaient de s'en servir. Une fermeture coordonnée des espaces aériens, le gel des accords d'amitié ou de normalisation, le manquement de la vanne énergétique ou la menace d'une rupture des relations diplomatiques suffiraient

à faire basculer l'équation géopolitique et à forcer l'arrêt du nettoyage ethnique. Au lieu de cela, ils sacrifient le peuple palestinien sur l'autel de leur propre stabilité. En refusant d'engager leur poids politique, ils deviennent les auxiliaires passifs de l'agression. L'Histoire retiendra que lorsqu'une population entière mourait sous les balles et les bombes, ses frères de sang et de géographie ont préféré murmurer des prières et signer des communiqués de presse plutôt que d'agir. C'est cette démission collective qui rend la tragédie palestinienne encore plus amère et plus impardonnable.

M. B.

PERSCOOP

Mardi 1^{er} septembre 2026 - Page 2

COMMENT AISSIOU A ACHETÉ MANUEL VALLS !



Le frère de Ayoub Aissiou, Tayeb, a remis une importante somme d'argent à l'ancien Premier ministre français, d'origine espagnole, Manuel Valls, pour publier une contribution sur le média *The Objective* demandant aux autorités espagnoles de ne pas extraditer Ayoub Aissiou. C'est ce que nous confie une source crédible, affirmant par ailleurs que cette honteuse transaction a eu lieu à Marseille.?

LE LIFTING DU PALAIS DU BEY D'ORAN



Le palais du Bey d'Oran va connaître des travaux de restauration. Pour le moment, la Direction de la culture de la capitale de l'Ouest est à la recherche d'une entreprise à même de réaliser ces travaux.



CONSTANCES

L'arbre à promesses



Slimane Laouari
lawarysliman@gmail.com

Plutôt deux fois qu'une, à moins que ce ne soit plusieurs, il me semble bien avoir déjà évoqué ce propos d'un compatriote établi au Canada. Vrai self made man, incarnation discrète et touchante d'une succes story fortifiée par l'effort et le talent, il était invité, début des années 1990 à une rencontre sur l'investissement qui se tenait à l'Aurassi. Après son intervention courte, précise, pédagogique et pour tout vous dire d'une grande utilité. D'abord parce qu'elle reposait l'assistance de l'emphase, du cliché et de l'approximation habituels de ce genre de manifestations dont la sortie des longues années glaciaires était encore laborieuse. Je ne me rappelle pas exactement pourquoi le journal où je bossais m'avait choisi pour l'événement, l'objet de la rencontre n'étant pas du tout ma spécialité. J'étais donc dans l'inconfortable posture d'un journaliste qui cherchait un «angle d'attaque» pour mon papier. L'enjeu, ou plutôt le souci du moment était de cacher un peu les limites de mes connaissances en la matière, tout en explorant un pan de séduction qui compense auprès de ma rédaction la légèreté du contenu de fond. Pour revenir à notre compatriote des étendues nord-américaines, il n'y avait finalement pas que la concision et la pertinence de son propos qui le différenciaient de beaucoup d'autres conférenciers d'ici. Si ces derniers cherchaient le contact de la presse et prolongeaient à n'en plus finir leurs démonstrations face aux journalistes, Abdelwahab, c'est le prénom de notre DZ venu du pays du froid, m'avait averti avec une infinie élégance qu'il n'avait que 20 minutes à m'accorder. Bien sûr, j'ai été un peu frustré de ne pas rester plus longtemps avec lui, tellement il était intéressant. En même temps, j'ai été heureux de découvrir un homme dont le temps était précieux et la sincérité évidente. Cerise sur le gâteau, je n'avais plus à m'inquiéter sur l'angle d'attaque, autant dire le prétexte à mon article : je tenais déjà mon sujet depuis le début de son allocution qu'il avait à peu près entamé ainsi : ce qui me surprend le plus depuis mon arrivée à Alger, c'est d'entendre parler autant de chômage, dans un pays où... tout reste à faire et qui a tout pour tout faire ! J'ai encore pensé hier à Abdelwahab en découvrant une vidéo de bienveillante promotion de notre vaste et beau pays. Son auteur parlait de l'investissement en cours dans un projet de plantation d'arganiers. Tout ne reste pas à faire depuis la rencontre de l'Aurassi, mais il y a encore du travail. L'huile d'argan est très rentable, elle est très demandée sur le marché international et de très vastes superficies de nos territoires sont idéales pour cultiver l'arganier. Pas que l'arganier. Dans la vidéo en question, est passée en revue une longue liste des champs nouvellement investis ou encore en friche. Il y a toujours du chômage ?

S. L.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ITALIE, PREMIER CLIENT DE L'ALGÉRIE

L'Union européenne absorbe 68% des exportations algériennes et fournit 38,6% de ses importations. Au sein de l'espace européen, l'Italie arrive largement en tête des clients de l'Algérie, devant l'Espagne et la France. Mais derrière cette relation commerciale privilégiée, les chiffres de 2025 révèlent une fragilité persistante : les hydrocarbures dominent toujours les exportations, tandis que les importations repartent à la hausse.

L'Europe reste le premier partenaire commercial de l'Algérie. En 2025, l'Union européenne a absorbé 68% des exportations algériennes, tandis qu'elle a représenté 38,6% des importations du pays. C'est ce que montrent les données de l'International Trade Centre (ITC), reprises dans la Fiche-Pays 2026 Algérie publiée par l'Office économique et commercial de l'ambassade d'Espagne à Alger.

Au sein de l'Union européenne, l'Italie est de loin le premier débouché des produits algériens. Elle représente 25% des exportations, devant l'Espagne avec 15,8% et la France avec 13%. L'Allemagne arrive ensuite avec 3,5%, alors que les autres pays de l'Union européenne totalisent 10,7%, selon les chiffres de l'ITC présentés dans la fiche de l'Office économique et commercial espagnol. Cette place de premier plan de l'Europe s'explique d'abord par l'énergie. Les chiffres de l'ITC montrent qu'en 2025, les combustibles et huiles minérales ont représenté 39,42 milliards de dollars des exportations algériennes. À eux seuls, ils pèsent donc très lourd dans les 44,26 milliards de dollars d'exportations enregistrés cette année-là. Mais cette source de revenus s'est nettement contractée : les ventes de combustibles ont diminué de 18,4%, tandis que l'ensemble des exportations a reculé de 14,7%. La dépendance aux hydrocarbures reste ainsi le principal point faible du commerce extérieur algérien. Lorsque les ventes d'énergie diminuent, les recettes d'exportation suivent immédiatement. Et en 2025, les autres secteurs n'ont pas encore pesé suffisamment lourd pour inverser la tendance.

Certaines filières affichent pourtant des résultats encourageants. Les exportations d'engrais ont atteint 1,47 milliard de dollars, en hausse de 56,4%. Les ventes de fonte, de fer et d'acier ont progressé de 40,9%, à 988,4 millions de dollars. Les produits chimiques inorganiques ont augmenté de 46,9%, à 876,8 millions de dollars. Le cuivre et ses ouvrages ont connu une progression spectaculaire de 597,4%, même si leur valeur reste limitée à 142,3 millions de dollars. Les fruits ont également enregistré une forte hausse, de 109,3%. Ces chiffres proviennent de l'International Trade Centre, cité comme source dans la fiche pays de l'Office économique et commercial de l'Ambassade d'Espagne. Pour les

importations, la situation est différente. L'Union européenne reste le premier ensemble de fournisseurs de l'Algérie, avec 38,6% des achats extérieurs, mais la Chine est le premier fournisseur pris individuellement, avec 28,5% des importations. La France représente 9,8%, la Corée du Sud 8,3%, l'Italie 7,4%, les États-Unis 5,3%, l'Allemagne 5% et l'Espagne 4,9%. Ces répartitions figurent dans les données de commerce extérieur de l'ITC reproduites dans la Fiche-Pays 2026 Algérie.

Les importations algériennes ont atteint 48,78 milliards de dollars en 2025, en hausse de 3%. Les machines et appareils mécaniques arrivent en tête avec 7,84 milliards de dollars, suivis des véhicules automobiles et tracteurs, à 5,92 milliards. Ces derniers ont enregistré une hausse spectaculaire de 100,5%. Les appareils et matériels électriques représentent pour leur part 3,73 milliards de dollars, soit une progression de 18%. Là encore, les données sont celles de l'International Trade Centre.

Les exportations espagnoles vers l'Algérie plus diversifiées

À l'inverse, certaines catégories ont nettement reculé. Les importations de céréales ont diminué de 41,6%, à 2,69 milliards de dollars. Les achats de matières plastiques ont baissé de 17%, tandis que les produits pharmaceutiques ont reculé de 26,2%. Les achats de lait, de produits laitiers et d'œufs ont, eux, progressé de 8,7%.

Le résultat est sans appel : l'Algérie a importé davantage qu'elle n'a exporté. Avec 44,26 milliards de dollars d'exportations contre 48,78 milliards d'importations, le pays affiche en 2025 un déficit commercial d'environ 4,52 milliards de dollars. La fiche de l'Office économique et commercial de l'Ambassade d'Espagne fait également état d'un taux de couverture commerciale de 90,7%. Autrement dit, les recettes tirées des exportations n'ont pas suffi à financer l'ensemble des importations.

La relation avec l'Espagne illustre particulièrement bien cette dépendance à l'énergie. Selon les données de l'ITC reprises dans la fiche pays, les combustibles et huiles minérales ont représenté 6,63 milliards de dollars, soit 94,5% des principales exportations algériennes vers l'Espagne en 2025. Les produits chimiques inorganiques arrivent très loin derrière, avec 141,1 millions de dollars, suivis de la fonte, du fer et de l'acier avec 70,8 millions et des engrais avec 70,6 millions.

Dans l'autre sens, les exportations espagnoles vers l'Algérie sont beaucoup plus diversifiées. La viande et les abats comestibles arrivent en tête avec 373,3 millions de dollars, soit 15,6% des principales catégories recensées. Les véhi-

cules automobiles et tracteurs suivent avec 295,4 millions de dollars, puis les machines et appareils mécaniques avec 180,2 millions. Les appareils électriques, les peintures et les matières colorantes figurent également parmi les principaux produits vendus par l'Espagne à l'Algérie. Les données sont issues des bases de l'ICEX España Exportación e Inversiones citées dans la fiche. L'Espagne ne se limite pas au commerce de marchandises. Les chiffres de la Banque d'Espagne et de l'ICEX indiquent qu'en 2024, le stock des investissements espagnols en Algérie atteignait 1,38 milliard d'euros, contre 310,82 millions d'euros d'investissements algériens en Espagne. Les investissements espagnols représentaient alors 2 208 emplois directs en Algérie.

Au-delà de l'Europe, la Chine occupe donc une place de plus en plus visible, mais surtout comme fournisseur. Elle représente 28,5% des importations algériennes, contre seulement 3,1% des exportations. Les États-Unis comptent pour 5,3% des importations, la Turquie pour 3,3% et le Brésil pour 4,8%, tandis que le Royaume-Uni représente 4,9% des exportations algériennes.

Les chiffres de 2025 dessinent finalement une relation commerciale à deux visages. Pour vendre, l'Algérie regarde d'abord vers l'Europe, qui absorbe plus des deux tiers de ses exportations. Pour acheter, elle reste fortement tournée vers l'Europe mais dépend aussi largement de la Chine. Et dans les deux cas, les hydrocarbures restent au cœur du dispositif.

La question de la diversification reste donc entière. Les progrès enregistrés dans les engrais, la sidérurgie, la chimie, les fruits ou encore le cuivre montrent que de nouveaux produits commencent à trouver leur place sur les marchés extérieurs. Mais leurs volumes restent encore très éloignés de ceux des hydrocarbures.

En 2025, l'Algérie a ainsi vu ses exportations diminuer de 14,7%, alors que ses importations progressaient de 3%. Le commerce extérieur s'est retrouvé déficitaire, malgré une croissance économique de 3,7%. Les chiffres de l'ITC et de la Fiche-Pays 2026 Algérie conduisent à un constat simple : l'Europe reste le grand marché de l'Algérie, l'Italie son premier client, la Chine son premier fournisseur individuel et les hydrocarbures restent la principale source de ses recettes extérieures.

Sources citées dans le document : International Trade Centre (ITC), ICEX España Exportación e Inversiones, Banque d'Espagne, Office économique et commercial de l'ambassade d'Espagne en Algérie. Le document précise également que les données générales sur l'Algérie s'appuient notamment sur la Banque mondiale, le FMI, le ministère algérien des Finances et la Banque d'Algérie.

Azedine Maktour

RENTRÉE SOCIALE

La BDL accompagne les ménages avec une offre sur la Mourabaha Consommation

À l'occasion de la rentrée sociale, la Banque de Développement Local - BDL, propose une offre exceptionnelle sur son produit Mourabaha Consommation, destiné à accompagner les ménages dans l'acquisition des équipements et biens nécessaires à cette période de l'année.

Cette offre est valable pour une durée de deux mois, elle permet aux clients de bénéficier d'une réduction de 50% sur la marge de profit, ramenant celle-ci de 8,50% à 4,25% en HT, afin de leur permettre de réaliser leurs achats dans des conditions financières plus avantageuses.

Conforme aux principes de la finance islamique, la Mourabaha Consommation de la BDL constitue une solution de financement fondée

sur la transparence et la clarté des conditions. Le financement peut aller de 100 000 DA à 1 000 000 DA, jusqu'à 100% de la valeur TTC du bien, avec des durées de remboursement flexibles allant jusqu'à de 3 à 36 mois.

Cette offre permet notamment de financer l'acquisition de différents biens et équipements nécessaires à la rentrée sociale, tels que le matériel informatique et électronique, le mobilier, les équipements de bureau, ainsi que

les équipements domestiques et autres biens éligibles conformément aux conditions de la formule. À travers cette initiative, la BDL entend apporter une réponse adaptée aux besoins des ménages durant la rentrée sociale, en leur permettant de financer leurs achats et équipements tout en bénéficiant de conditions avantageuses et d'une solution de remboursement adaptée à leur budget. La BDL invite les citoyens souhaitant profiter de cette offre, valable pendant deux mois, à se rapprocher de l'une de ses agences afin de s'informer sur les conditions d'éligibilité et de bénéficier de l'accompagnement nécessaire pour concrétiser leurs projets.



SOLIDAIRES AVEC JIJEL, BEJAÏA, TIZI-OUZOU, SIKKDA, ET EL-TARF

Les opérateurs économiques de Boumerdès font don de 20 tonnes de produits utiles

Les citoyens et les citoyennes de la région de Boumerdès n'ont pas oublié le formidable élan de solidarité manifestée à leur égard après le tremblement de terre du 21 mai 2003.

Dès le lendemain du terrible tremblement de terre qui avait terrassé la région autour de Boumerdès, emblème national hissé haut, des milliers de véhicules de tous genres, chargés de vivres, d'articles de literie, de médicaments, d'eau, de vêtements et d'autres choses utiles à une vie familiale y compris des jouets pour enfants convergeaient vers l'une des localités de la wilaya de Boumerdès. La déferlante avait rendu la circulation difficile. L'Etat avait fait ce qui devait se faire pour reloger les familles sinistrées. Le peuple algérien avait démontré que la solidarité



Photo : DR

est une valeur sûre. C'est même un trésor de famille constitué dans la terrible adversité pendant la guerre de Libération. Ce n'est pas un slogan, c'est du vécu. Les

Boumerdassis pouvaient-ils rester en marge de l'élan de solidarité qui s'est instinctivement manifesté après les terribles feux de forêt qui ont fait des ravages dans les

wilayas de Jijel, Bejaïa, Tizi-Ouzou, El-Tarf, Skikda et d'autres wilayas ? Impossible. «A l'appel de la Direction du commerce, grand nombre de chefs d'entre-

prises se sont manifestés. Ils ont fait des dons de ce qu'ils produisent. Pour notre part, nous avons privilégié des produits utiles comme les détergents, les produits d'hygiène corporelle et d'autres produits utiles et qui coûtent cher.», nous a confié Abdelouahab Benfettoum, chef de service au sein de la Direction du commerce de Boumerdès. Selon lui, cette démarche auprès des opérateurs économiques de la région de Boumerdès a rapporté 20 tonnes de produits. Ces quantités collectées ont été remises à la DAS (Direction de l'action sociale) de Boumerdès, qui se chargera de les acheminer vers les wilayas signalées plus haut. Cela suppose que d'autres instances de Boumerdès, en dehors des opérateurs économiques, participent à cette campagne de solidarité.

Abachi L.

OUM EL-BOUAGHI

Recensement des pertes causées par les incendies

À l'instar des autres régions du pays et suite aux instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune et selon les informations en notre possession, nous apprenons que les services concernés ont procédé aux installations des commissions mixtes au niveau des daïras de la wilaya, pour recenser et procéder à une première évaluation des conséquences et préjudices causés par les derniers incendies qui ont ravagé des centaines d'hectares de céréales et des couverts végétaux.

Selon nos sources, ces commissions effectueront des sorties de terrains prenant en ligne de compte les rapports établis par les secteurs de l'agriculture et la protection civile. Les évaluations préliminaires porteront également sur les décla-

rations des victimes sinistres confrontés aux différents rapports .

Selon les déclarations de l'officier de la protection civile, Mr Medfouni chargé de la cellule de communication que Le Soir d'Algérie a contacté les 14 unités secon-

daïres et l'unité principale de ce corps constitué ont été mobilisées pour circonscrire les incendies et venir à bout des flammes. Malheureusement d'immenses superficies ont été endommagées par les feux.

Selon Mr Medfouni, les différentes unités de la protection civile ont enregistré. 200 interventions à travers les communes de la wilaya, dont plus de 200 hectares de broussailles ont été consumés par les feux, plus de 400 hectares de champs, plus de 300 hectares de céréales (blé dur,

orge, blé tendre, avoine) et près de 10000 de bottes de foin.

Selon le charge de la communication de la protection civile, de gros moyens humains et matériels ont été déployés durant cette période de grande chaleur dont un effectif humain de 800 (agents et officiers), ainsi que près d'une centaine d'engins anti feux et 70 ambulances de secours ; des dizaines de familles et beaucoup de biens ont été sauvés des feux qui ont été totalement circonscrits et maîtrisés.

Moussa Chtatha

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 décès et 246 blessés en 24 heures

Sept personnes sont décédées et 246 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, lundi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 3 décès, ainsi que la wilaya de Bordj Bou Arreridj qui a recensé 2 morts.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 679 interventions, ayant permis de sauver 478 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 181 autres et d'évacuer 20 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute la même source, déplorant, toutefois, la mort par noyade en mer d'une personne, au niveau de la wilaya de Boumerdès.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 35 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas, et de 5 incendies urbains, industriels et autres, à travers les wilayas d'Alger, Annaba, Médéa et Aïn Defla.

APS

PROGRAMME D'IMPORTATION DE 10 000 BUS

Livraison de 160 bus de grande capacité aux entreprises de transport de plusieurs wilayas

La Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), a procédé, lundi à Alger, à la livraison de 160 bus de grande capacité à plusieurs entreprises de transport urbain et suburbain de différentes wilayas, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit l'importation de 10.000 bus neufs destinés au renouvellement du parc national des

bus de transport de voyageurs.

Ces bus de grande capacité ont été livrés au niveau du site industriel de Rouiba (Alger), au profit des entreprises publiques de transport urbain et suburbain des wilayas de Blida (20 bus), Tiaret (35), Sétif (35), M'sila (35) et Bordj Bou Arreridj (35).

Cette opération sera suivie par d'autres livraisons à l'avenir, sous la supervision personnelle du ministre délégué auprès du ministre de la

Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, après la réception d'un premier lot au port d'Alger le 1^{er} février 2026.

Le président de la République avait annoncé, l'année dernière, un programme d'importation progressive de 10 000 bus de transport de voyageurs neufs pour remplacer les bus vétustes.

APS

INDEMNISATIONS - PRISE EN CHARGE DES SINISTRÉS DES INCENDIES

Tebboune met le paquet

Après l'urgence et la mobilisation d'un vaste élan de solidarité en faveur des victimes des incendies qui ont affecté plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, la priorité est désormais à la reconstruction. Recensement des pertes, réhabilitation des infrastructures et rétablissement des services essentiels sont aujourd'hui au cœur des opérations, conformément aux instructions du président de la République.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Après les violents incendies ayant touché, mercredi et jeudi derniers, plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, et une vaste mobilisation de solidarité pour venir en aide aux populations affectées, les régions sinistrées entrent

Les régions sinistrées entrent désormais dans la phase du recensement des dégâts, de la réhabilitation des infrastructures et de la prise en charge des populations sinistrées.

désormais dans la phase du recensement des dégâts, de la réhabilitation des infrastructures et de la prise en charge des populations sinistrées. Dans la wilaya de Jijel, où de nombreux villages

ont été particulièrement éprouvés par cette catastrophe, les flammes ont fait des dizaines de morts et de blessés et causé d'importants dégâts matériels et environnementaux.

Les incendies ont ravagé les arbres, détruit des habitations et décimé les élevages appartenant à de nombreuses familles. Plusieurs infrastructures ont été également endommagées, notamment les réseaux d'alimentation en eau potable et en électricité, ainsi que les voies et axes routiers dans certaines zones. Face à l'ampleur du sinistre, les efforts se concentrent aujourd'hui sur la réparation des dégâts et le retour progressif à la normale. Dans les communes affectées, des cellules spécialisées regroupant plusieurs secteurs poursuivent les opérations de recensement et d'évaluation des pertes occasionnées par les incendies.

Le président de la République,



Photo : D.F.

Abdelmadjid Tebboune, a insisté, dimanche dernier, lors de la réunion consacrée à la prise des mesures nécessaires pour la prise en charge des conséquences des derniers incendies ayant touché plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, sur la nécessité d'accélérer cette opération. Il a ainsi ordonné de «redoubler d'efforts et de mobiliser tous les moyens nécessaires, au niveau de tous les secteurs, afin de garantir le bon déroulement de l'évaluation des pertes».

Le chef de l'Etat a d'ailleurs fixé un délai pour le rétablis-

sement des principaux services dans les régions sinistrées. «Je vous donne jusqu'à samedi prochain pour réparer les réseaux

Le chef de l'Etat a d'ailleurs fixé un délai pour le rétablissement des principaux services dans les régions sinistrées.

d'eau potable, de gaz et électricité, ainsi que le réseau de télécommunications, et rouvrir les routes et les voies d'accès dans

nos régions touchées par les incendies afin de garantir le retour des citoyens à leurs logements en tout confort et sécurité», a-t-il déclaré.

A cet effet, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports assure que les opérations de prise en charge des zones sinistrées se poursuivent, conformément aux dernières instructions du président de la République.

Selon lui, les autorités locales, en coordination avec les différents services concernés, sont mobilisées sur le terrain pour réhabiliter et réparer les dégâts provoqués par les incendies.

Les interventions concernent notamment les réseaux d'alimentation en eau potable, d'électricité, de gaz, de télécommunications et d'Internet, ainsi que des routes endommagées.

«Ces interventions visent à assurer le rétablissement progressif des différents services et à améliorer les conditions de vie des citoyens touchés par les incendies, afin de leur permettre de reprendre progressivement leur vie quotidienne dans les meilleures conditions», précise le ministère.

Ry. N.

PLAN D'URGENCE ORDONNÉ PAR LE PRÉSIDENT

Ghrieb préside une réunion spéciale

Le Premier ministre a présidé, lundi 31 août 2026, une réunion consacrée au suivi de la mise en œuvre du plan d'urgence destiné à réparer les dégâts causés par les récents incendies ayant touché plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays. Les autorités ont annoncé le lancement des opérations d'indemnisation dès la semaine prochaine, avec l'objectif d'achever l'ensemble du processus avant le 15 septembre.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'exécution des instructions et orientations données par le président de la République lors de la réunion tenue dimanche 30 août 2026, consacrée à la prise en charge des conséquences des incendies.

Présidée par le Premier ministre, la rencontre a réuni les membres du gouvernement concernés, ainsi que les walis des wilayas touchées, qui ont participé par visioconférence. Elle a permis d'évaluer l'état d'avancement du plan d'urgence, notamment en matière de réparation des dégâts, de rétablissement des services publics et d'accompagnement des citoyens sinistrés afin de leur permettre de reprendre une vie normale dans les meilleures conditions.

Au début de la réunion, une minute de silence a été observée à la mémoire des personnes décédées. Les participants ont ensuite rappelé les décisions prises par le président de la République et les mécanismes mis en place pour assurer leur concrétisation sur le terrain dans les délais fixés. Les différents secteurs concernés ont présenté les mesures engagées pour effacer les conséquences matérielles des incendies. L'accent a notamment été mis sur la réhabilitation des réseaux essentiels afin de garantir l'approvisionnement des populations touchées en eau, en électricité, en gaz et en services de télécommunication.

Parallèlement, les opérations de recensement et d'évaluation des pertes se pour-

suivent. Elles concernent l'ensemble des dommages enregistrés, qu'il s'agisse des habitations, du mobilier, des appareils électroménagers, des cultures agricoles, des arbres fruitiers, des ruches, du cheptel — ovins, caprins et bovins — ou encore des élevages de volailles.

Selon les décisions annoncées lors de la réunion, les opérations d'indemnisation débuteront dès la semaine prochaine et couvriront tous les dommages, quelle que soit leur importance. Le Premier ministre a insisté sur le fait que même les pertes les plus minimes seront prises en charge, conformé-

ment aux instructions du président de la République, soulignant que «même un seul clou endommagé sera indemnisé». L'ensemble du processus devra être finalisé avant le 15 septembre prochain. Les walis ont ensuite présenté l'état d'avancement des actions engagées sur le terrain.

À cette occasion, le Premier ministre leur a rappelé l'importance d'adopter une approche souple, efficace et proche des citoyens afin de répondre rapidement aux préoccupations des sinistrés. Il a également insisté sur la nécessité de privilégier le travail de proximité et d'éviter toute forme de

bureaucratie, notamment dans les procédures liées à la reconstitution des documents et dossiers administratifs détruits par les incendies. En conclusion, le Premier ministre a assuré que l'État et l'ensemble de ses institutions, aux niveaux central et local, resteront pleinement mobilisés aux côtés des citoyens touchés. Il a affirmé que tous les moyens nécessaires seront engagés pour réparer les dégâts, accompagner les sinistrés et rétablir la situation dans les délais fixés, conformément aux orientations du président de la République.

Ilhem Tir

Sayoud préside une réunion de coordination avec les walis

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, lundi, une réunion de coordination avec les walis pour suivre la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la prise en charge des conséquences des incendies ayant touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui s'est déroulée en présence de plusieurs walis de la République et de cadres du ministère, s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des directives données dimanche par le président de la République lors de la réunion qu'il a présidée, consacrée au traitement des conséquences et effets des récents incendies ayant touché plusieurs wilayas, dans le but de «suivre l'application de ces directives et d'assurer une prise en charge rapide et efficace des citoyens sinistrés», précise le communiqué. A l'entame de la réunion, le

ministre a salué «les grands efforts déployés par Messieurs les walis et les différents services locaux durant ces circonstances exceptionnelles», se félicitant de la mobilisation et de la coordination continue sur le terrain. Il a également souligné «la nécessité de poursuivre le travail au même rythme, de renforcer la proximité avec les citoyens et de répondre à leurs préoccupations». A cette occasion, M. Sayoud a donné des instructions sur «l'impératif d'accélérer le recensement des dégâts et l'évaluation précise des besoins, tout en entamant les procédures

d'indemnisation, de réhabilitation des logements et des zones touchées, et en simplifiant les procédures administratives pour garantir une prise en charge rapide et efficace des familles sinistrées», ajoute la même source. Le ministre a, en outre, insisté sur la nécessité «d'accorder une importance particulière à l'aspect humain et social, en accompagnant les familles sinistrées et en étant à l'écoute de leurs préoccupations, tout en veillant à la prise en charge de leurs besoins, afin d'atténuer les effets de cette épreuve et de renforcer le sentiment de sécurité et de quiétude».

Dans ce cadre, il a souligné «la mobilisation de tous les moyens et capacités nécessaires pour un retour à la vie normale, notamment par la réhabilitation des structures et infrastructures endommagées et le

rétablissement des services essentiels tels que l'eau, l'électricité, le gaz, les télécommunications et Internet, en sus de la remise en état du réseau routier». M. Sayoud a, également, indiqué que «ces différentes opérations doivent faire l'objet d'un suivi direct sur le terrain par les walis, tout en renforçant la coordination entre les différents services et en accélérant la cadence de réalisation, en vue d'assurer l'application effective des mesures prises et leur concrétisation sur le terrain».

En conclusion, il a appelé à «maintenir la mobilisation pour permettre aux citoyens sinistrés de retrouver leurs conditions de vie normale dans les plus brefs délais, en exécution des directives du président de la République», note le communiqué.

APS

PRÉSIDENTE

Tebboune reçoit les lettres de créance de 4 nouveaux ambassadeurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, la cérémonie de remise des lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs. Il s'agit de son Excellence l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, M. Naser Kanaani Chafi, de son Excellence l'ambassadeur de l'Etat du Koweït, M. Nawaf Dhaidan Boushaiba, de son Excellence l'ambassadrice de la Confédération suisse, Mme Marion Weichelt Krupski, et de son Excellence l'ambassadeur de la République d'Indonésie, M. Yusron Bahauddin Ambary.

APS

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

L'ANIE SE PRÉPARE

Le nouveau président de l'Autorité nationale indépendante des élections, Saâd Arous, a présidé une réunion préparatoire aux élections locales fixées pour le 28 novembre prochain.

Mohammed K - Alger (Le Soir) - S'exprimant à l'issue de la réunion du Conseil de l'Autorité, Saâd Arous a indiqué que plusieurs points avaient été abordés, notamment l'élaboration des listes des coordinateurs devant être nommés ultérieurement et leur répartition à l'échelle nationale, conformément aux délibérations du Conseil de l'Autorité indépendante.

Par ailleurs, des commissions spéciales seront mises en place ; chacune sera présidée par l'un des dix membres du Conseil de l'Autorité indépendante des élections. La composition et les missions de ces commissions seront définies, et elles seront chargées du suivi de toutes les opérations électorales à leurs différents stades.

La réunion a également porté sur des questions relatives aux élections au niveau des coordinateurs de wilaya, notamment la préparation et l'impression des divers documents électoraux, ainsi que leur distribution progressive à travers les wilayas du pays. Un programme d'activités spécifique du président de l'Autorité indépendante des élections pour la période à venir a été présenté et approuvé par le

Conseil, notamment en ce qui concerne l'organisation de rencontres régionales avec les coordinateurs de wilaya et communaux à Constantine, Oran, Ouargla et Alger.

Et conformément aux instructions du président de la République, portant nécessité d'organiser des élections intègres et transparentes, Saâd Arous a indiqué que des coordinateurs hautement qualifiés ainsi que des jeunes expérimentés dans l'organisation d'opérations électorales seraient désignés.

Il y a quelque jours et en prévision de ces élections, un décret exécutif fixant le nombre de sièges au sein des assemblées communales et de wilaya a été publié. Un texte qui a consacré une augmentation des sièges au sein de ces assemblées, dont le nombre dépasse les 27 000 sièges, qui seront ainsi disputés par les partis politiques et les listes indépendantes lors de ces élections locales prévues donc le 28 novembre prochain. Cette augmentation des sièges APC et APW est de l'ordre de près d'un millier de sièges par rapport à la précédente répartition électorale.

Cette augmentation notable du nombre de sièges au sein des



Photo : DR

APC et des APW intervient suite à l'entrée en vigueur du nouveau découpage administratif, un nombre de sièges alloués aux APW qui passe de 2 004 à 2 855, soit une hausse de 851 sièges. S'agissant des APC, le nombre total de sièges à travers les 69 wilayas a atteint près de 24 000, portant le total cumulé des sièges alloués aux assemblées communales et de wilaya à près de 27 000.

Cette augmentation a concerné plusieurs wilayas, à l'instar d'Alger, où le nombre de sièges attribués aux assemblées populaires est passé de 1 199 dans la répartition précédente à 1 289 dans la nouvelle, soit une hausse de 90 sièges. La wilaya de Blida

a également enregistré une augmentation, passant de 475 sièges selon le décret précédent à 531 dans la nouvelle répartition, soit un ajout de 56 sièges.

Il en va de même pour les autres wilayas, qui ont vu leur nombre de sièges augmenter par rapport au décret de 2012, tant pour les assemblées populaires communales que pour celles de wilaya. Il faut préciser que bien avant la fixation de la date de ces futures élections locales, nombre de partis et d'indépendants se sont mis aux préparatifs y inhérents et ce, depuis plusieurs semaines de cela, certains au lendemain même des législatives du 2 juillet dernier.

M. K.

DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Brahim Ghali appelle l'UA à assumer ses responsabilités

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a appelé, ce dimanche, l'Union africaine (UA) à assumer ses responsabilités en matière de parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique.

Dans son allocution lors des travaux de la 21^e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA sur le renforcement des mécanismes de prévention et de règlement des conflits en Afrique, qui se tient à Luanda (Angola), le président sahraoui a indiqué que le Sahara occidental est «une question purement africaine», relevant que «la responsabilité de l'UA exige qu'elle contribue, aux côtés des Nations unies, au parachèvement du processus de décolonisation du territoire occupé». Dans ce sillage, M. Ghali a insisté sur «l'importance pour l'UA d'assumer ses responsabilités à l'égard de la question sahraouie, étant une question de décolonisation inscrite à l'agenda de l'organisation continentale, et de poursuivre

sa contribution, aux côtés des Nations unies, afin de permettre au peuple sahraoui de parachever le processus de décolonisation». Le président sahraoui a, par ailleurs, salué le rôle que joue l'Algérie dans le soutien aux causes de libération et le règlement des conflits africains ainsi que son appui aux efforts de paix et de stabilité, rappelant que l'Algérie «dispose d'une expérience riche en matière de règlement des conflits ayant permis d'en résoudre plusieurs en Afrique».

Pour une solution juste et durable

Le président de la RASD a réaffirmé son attachement au rôle de l'UA visant à parvenir à une solution juste et durable au conflit au Sahara occidental, dans le strict respect des principes et objectifs de son Acte constitutif et des dispositions du droit international, permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à la liberté et à l'indépendance.

Le président Ghali a souligné que le parachèvement de la mise en œuvre des décisions et recommandations du sommet extraordinaire sur

«Faire taire les armes», tenu à Johannesburg en 2020, du sommet de Nairobi du Conseil de paix et de sécurité (CPS), ainsi que la mise en place d'un système africain réellement capable de prévenir les causes du déclenchement des conflits, «passe nécessairement par le parachèvement de la décolonisation de notre continent, le respect du droit des peuples à l'autodétermination et le rejet de l'occupation, de l'expansionnisme et de la modification des frontières par la force».

«Alors que nous saluons les étapes importantes franchies par l'UA dans la construction d'un système continental de paix et de sécurité, nous estimons que le véritable défi ne réside plus dans la création de nouveaux mécanismes, mais plutôt dans le fait de doter les mécanismes existants des moyens nécessaires à leur efficacité et à leur réussite, ainsi que dans le suivi de la mise en œuvre des décisions de l'UA relatives aux conflits, y compris les décisions concernant les questions de décolonisation et d'autodétermination», a-t-il conclu.

APS

ALGÉRIE - SERBIE

Boufedeche reçue à Belgrade par le Président Vucic

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeche, a été reçue, lundi à Belgrade, par le président de la République de Serbie, M. Aleksandar Vucic, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Dans le cadre de sa participation, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la réunion de haut niveau commémorant le 65^e anniversaire de la première Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays non-alignés, Mme Boufedeche a été reçue par le président de la République de Serbie, précise la même source.

Cette rencontre a été l'occasion de «réaffirmer la profondeur des relations d'amitié historiques» unissant les deux pays et d'«examiner les perspectives et les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les différents domaines d'intérêt commun», ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, «la présidente de l'APN a transmis au président serbe les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux de progrès et de prospérité à la République de Serbie et à son peuple ami». Au cours de cette rencontre, les deux parties ont également souligné «l'importance de poursuivre la concertation et la coordination entre les deux pays sur les différentes questions internationales et régionales d'intérêt commun, reflétant la convergence de leurs positions et leur attachement aux principes de dialogue, de coopération et de respect de la légalité internationale», souligne la même source.

Mme Boufedeche a «renouvelé ses remerciements à la République de Serbie pour son accueil chaleureux et son hospitalité, ainsi que pour l'organisation de ce rendez-vous historique à Belgrade». De son côté, le président serbe a salué le niveau des relations bilatérales entre les deux pays, tout en mettant en avant l'importance de leur coopération dans plusieurs domaines.

Il a, par la même occasion, fait part de «sa volonté de se rendre prochainement en Algérie et d'activer le partenariat dans les domaines d'intérêt commun», conclut le communiqué.

APS

AVIONS DE COMBAT DÉPLOYÉS À NIAMEY

Le Niger salue un acte de soutien de l'Algérie

Dans une évolution inattendue des relations entre l'Algérie et le Niger, l'armée algérienne a déployé quatre avions de combat à Niamey, à la demande des autorités nigériennes, afin de contribuer à faire face à la tentative de déstabilisation du pays.

L'envoi des appareils est intervenu au lendemain d'une tentative de coup d'Etat qui a été avortée. Au Niger, ce geste inédit d'Alger a été hautement apprécié, comme un acte de soutien dans un contexte où Niamey est confronté à de multiples défis. Hier lundi, le président de la République du Niger, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, a remercié l'Algérie, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, pour le soutien apporté au cours de la tentative du coup d'Etat.

Le Président Tebboune a eu, en effet, un entretien téléphonique avec son homologue du Niger, afin de s'enquérir de la situation dans ce pays. M. Tebboune a félicité le président nigérien pour ses efforts qui

ont permis de déjouer une tentative de déstabilisation du Niger, selon un communiqué de la présidence de la République.

De son côté, «le Président Abdourahamane Tiani a rassuré son frère le président de la République, affirmant que la situation est totalement sous contrôle, tout en le remerciant pour le soutien de l'Algérie, pays frère, au Niger et à son peuple», a ajouté le communiqué.

Le président de la République a, selon la même source, renouvelé à Abdourahamane Tiani, «l'engagement de l'Algérie à demeurer constamment aux côtés du Niger, pays frère, de son peuple et de ses institutions, et à continuer de lui apporter son soutien dans tous les domaines et en toutes circons-

tances». «Les deux présidents ont également évoqué l'état d'avancement des projets communs décidés lors de la récente visite du Président Abdourahamane Tiani en Algérie, lesquels constituent un puissant levier de développement au Niger, pays frère», a conclu le communiqué. L'envoi des avions de combat s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération stratégiques entre l'Algérie et le Niger dans les différents domaines, notamment le domaine militaire.

L'opération vient réaffirmer, selon le ministère de la Défense nationale, «l'engagement constant de l'Algérie et sa détermination à poursuivre ses efforts en faveur du renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région».

En accueillant la délégation de l'armée algérienne à l'aéroport de Niamey, le Premier ministre du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, a exprimé la profonde reconnais-

sance et appréciation de son pays envers le geste de l'Algérie qui a envoyé deux patrouilles d'avions de chasse en mission de soutien à l'armée nigérienne pour faire face à une tentative de déstabilisation du Niger. «Je voudrais exprimer au nom du président de la République, chef de l'Etat du Niger, M. Abdourahmane Tiani, l'expression de notre profonde reconnaissance et notre plus grande appréciation du geste d'un pays voisin et frère, l'Algérie», a-t-il déclaré. «L'Algérie considère que tout ce qui doit être fait pour aider à assurer notre sécurité et promouvoir notre souveraineté est une priorité absolue», a-t-il ajouté, saluant «ce geste d'approfondissement de la coopération entre les deux pays».

Le Premier ministre nigérien a rappelé qu'il était à Alger il y a trois jours, dans le cadre d'une visite de travail, au cours de laquelle «nous avons fait le point sur la coopération bilatérale, les projets en cours et

leur progression», soulignant que «le Niger, qui est doté d'importantes ressources naturelles, va profiter de l'expertise et l'expérience de l'Algérie pour aller de l'avant».

«C'est vraiment un sentiment de soulagement qui nous conduit à dire que nous avons eu raison d'être avec ce pays frère, ami et voisin pour aller de l'avant pour l'exploitation d'une richesse qui est là, pour le développement de notre pays», a-t-il ajouté, affirmant «continuer sur cette voie pour la prospérité de nos populations respectives».

Il semblerait que le rapprochement stratégique entre l'Algérie et le Niger et la dynamique que connaissent les relations bilatérales dérangent certaines parties. D'où la question de savoir si la tentative du coup d'Etat n'est pas liée à ce rapprochement et si des forces hostiles ne veulent pas torpiller les efforts des deux pays visant à consolider leur coopération ?

K. A.

CHRONIQUE D'ÉTÉ

UNE PAGE DE LA DOCTRINE MILITAIRE ALGÉRIENNE SE TOURNE

Suite de la Une

Le Premier ministre nigérien était présent à leur arrivée et a publiquement remercié le président Abdelmadjid Tebboune et le peuple algérien. Il faut mesurer la portée de cette décision. Car derrière les quatre avions de combat, c'est peut-être une page de la doctrine militaire algérienne qui se tourne. Faut-il rappeler que, sur la question de l'intervention militaire à l'étranger, la Constitution a changé. La doctrine aussi. Pendant des décennies, l'Algérie a été prisonnière — au sens juridique du terme — d'une conception extrêmement restrictive de l'emploi de son armée hors de ses frontières. Il faut toutefois apporter une précision importante : dire que l'ancienne Constitution «interdisait absolument» toute présence militaire algérienne à l'étranger serait juridiquement trop catégorique. L'armée algérienne a bel et bien combattu aux côtés de forces arabes en 1967 et 1973. En revanche, l'ancienne Constitution ne donnait pas au chef de l'État une base constitutionnelle explicite comparable à celle introduite en 2020. La nouvelle Constitution a précisément changé cela. Son article 91 dispose désormais que le président de la République peut décider de l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire à l'étranger, après approbation des deux tiers de chacune des deux chambres du Parlement. Mais, en attendant d'en savoir plus sur leur mission, on ne peut considérer le déplacement des avions de l'armée algérienne au Niger, comme un «envoi d'unités de l'ANP à l'étranger.» Par ailleurs, l'Algérie n'a pas abandonné le principe de non-agression ni celui du règlement pacifique des différends. Elle s'est donné les moyens constitutionnels de ne plus confondre non-intervention et immobilisme. C'est une nuance fondamentale. Et c'est précisément ce qui donne à la séquence de Niamey une dimension historique. En effet, nous avions attendu trop longtemps. Dans ces mêmes colonnes, nous avions, à l'époque, souhaité que l'Algérie puisse agir lorsque la menace terroriste sahélienne commençait à déborder dangereusement vers notre territoire. Nous avions notamment souhaité une intervention au Mali lorsque nos diplomates avaient été enlevés à Gao. Sept

représentants algériens avaient été capturés par le MUJAO en avril 2012. L'un d'eux, le vice-consul Tahar Touati, a été assassiné ; le consul Boualem Saïes est ensuite décédé en détention. Dans le même temps, le MUJAO frappait directement le territoire algérien. Tamanrasset, puis Ouargla : deux attaques revendiquées par cette organisation en 2012. L'attentat contre une installation militaire à Tamanrasset avait fait 23 blessés ; quelques mois plus tard, une attaque contre la gendarmerie de Ouargla faisait également des victimes. Idem lorsque la menace venait de Libye.

Une possibilité offerte par la Constitution de 2020
Nous avions alors plaidé, dans ces colonnes, pour des frappes ciblées contre les sanctuaires terroristes qui menaçaient directement notre pays. La réponse était toujours la même : la Constitution ne le permet pas. Cette contrainte n'est plus celle d'aujourd'hui grâce à la révision constitutionnelle de 2020. Mais entre modifier la Constitution et utiliser concrètement les nouvelles possibilités qu'elle offre, il y avait encore un pas. Ce pas vient peut-être d'être franchi à Niamey. L'envoi de quatre appareils accompagnés d'un Il-78 ravitailleur est un événement capital. La présence du ravitailleur révèle une capacité de projection et d'endurance qui dépasse largement le geste symbolique. Et le fait que cette force soit arrivée officiellement, dans le cadre d'une demande nigérienne et avec l'accueil des plus hauts responsables militaires et politiques du Niger, donne à l'opération une portée particulière. Surtout, cette séquence ne surgit pas du néant. Le 9 août, Alger avait déjà fourni au Niger quatre hélicoptères — deux Mi-171 et deux Mi-24. Le 30 août, l'échelle change : aux hélicoptères succèdent les chasseurs lourds et le ravitaillement aérien. Le signal est donc progressif : assistance, coopération, puis projection. Et l'environnement sahélien change lui aussi. C'est ici que commence le véritable intérêt géostratégique de l'affaire. Le Niger n'est pas un pays quelconque. Il constitue l'un des pivots géographiques du Sahel et partage avec l'Algérie une immense frontière. Ce qui se passe à Niamey, à Agadez ou dans la région de Tillabéri n'est jamais totalement extérieur aux intérêts sécuritaires algériens. Mais il y a davantage. La tentative de mutinerie des

28 et 29 août a montré la fragilité du pouvoir nigérien. Les mutins avaient attaqué des sites stratégiques, notamment l'aéroport et le secteur du palais présidentiel. La situation n'a été maîtrisée qu'après l'intervention des forces loyalistes, avec un appui déterminant de l'Africa Corps russe.

L'Algérie n'est pas devenue une puissance militaire expéditionnaire
Voilà donc le décor : un Niger sous pression intérieure, confronté aux groupes jihadistes, engagé dans l'AES, et devenu un terrain de compétition entre plusieurs puissances extérieures. Dans ce contexte, l'arrivée des Su-30 algériens signifie quelque chose de très simple : Alger refuse de regarder le Sahel depuis ses postes d'observation. Elle veut désormais peser sur les événements. Mais il serait cependant erroné de présenter cette évolution comme l'abandon de toute prudence. L'Algérie n'est pas devenue une puissance militaire expéditionnaire à la manière des grandes puissances intervenant partout où leurs intérêts sont en jeu. Et elle ne le deviendra probablement pas. Son approche est différente : défendre sa profondeur stratégique, sécuriser son voisinage immédiat, empêcher l'installation de menaces à proximité de ses frontières et soutenir les États qui lui demandent assistance. C'est une projection de sécurité, davantage qu'une politique de conquête. Cette distinction sera essentielle pour comprendre les prochaines étapes. Pendant longtemps, le Sahel a été largement structuré par les interventions et les influences extérieures : françaises, américaines, russes, européennes, mais aussi par les reconfigurations internes des États de la région. Aujourd'hui, une puissance africaine disposant d'une armée parmi les plus importantes du continent commence à occuper plus directement l'espace stratégique qui l'entoure. Et cette puissance s'appelle l'Algérie. Ce changement pourrait avoir des conséquences considérables sur l'ensemble du Sahel. Au Niger, il renforce les capacités du pouvoir face aux crises sécuritaires. Pour le Mali et le Burkina Faso, membres avec le Niger de l'Alliance des États du Sahel, il constitue un signal : l'AES n'est plus le seul cadre autour duquel se construit la sécurité sahélienne.

Par Mâamar Farah

Pour la Russie, c'est également un message. Moscou demeure un acteur majeur dans la sécurité des régimes sahéliens, comme l'a encore montré l'intervention de l'Africa Corps à Niamey. Mais l'Algérie rappelle qu'elle entend conserver son propre espace d'influence et sa propre liberté d'action. Pour les puissances occidentales, enfin, le message est tout aussi clair : le Sahel ne peut plus être pensé uniquement depuis les capitales européennes ou Washington.

Alger joue enfin son rôle !
Les grandes puissances considèrent depuis longtemps l'Algérie comme une puissance régionale. Mais une puissance régionale ne se définit pas seulement par la taille de son territoire, ses hydrocarbures, son armée ou sa position géographique. Elle se définit aussi par sa capacité à agir lorsque son environnement stratégique est menacé. Mais, pendant trop longtemps, l'Algérie a parfois semblé disposer de la puissance sans vouloir l'utiliser. Aujourd'hui, quelque chose est en train de changer. Il ne s'agit pas de rechercher la guerre. Il ne s'agit pas de franchir les frontières pour imposer une volonté. Il s'agit de comprendre qu'à certaines heures, ne pas agir peut également avoir un coût stratégique. Le Sahel est en train de se reconfigurer. Les anciennes puissances tutélaires reculent, la Russie avance, les États de l'AES cherchent leur propre voie, les groupes terroristes demeurent actifs et les intérêts énergétiques, miniers et sécuritaires s'entrecroisent. Dans cet environnement, l'Algérie n'a plus le luxe de rester spectatrice. Mais, attention, les quatre Su-30 qui ont atterri à Niamey ne signifient pas que l'Algérie a changé de nature. Elle a enfin compris que la puissance ne vaut que si elle sait, lorsque les circonstances l'exigent, se transformer en capacité d'action. Le véritable changement de paradigme n'est donc pas dans le bruit des réacteurs. Il est dans la doctrine qui se trouve derrière. Que l'on comprenne bien que l'Algérie ne cherche pas à conquérir le Sahel. Elle commence à y exercer sa responsabilité de puissance régionale.

M. F.

NOUVEAU – Chaque semaine, retrouvez votre grand rendez-vous «SOIR RH & CARRIÈRE». Stratégies de management, talents et décryptage de l'innovation : les clés de la performance et des mutations du monde du travail en Algérie.

Rubrique animée par
Sarah Raymouche

INTERVIEW «SANS FILTRE»

ABDELAFADH HERIZI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LEANCUBATOR :
«Le décret ouvre un droit, il ne construit pas une crédibilité»

Traditionnellement calée sur une logique d'employabilité salariée, l'université algérienne tente d'opérer sa mue pour libérer des profils de créateurs d'entreprise. Entre réformes réglementaires, barrières psychologiques sur le terrain et exigences de nouvelles compétences, la transition reste un défi de taille. Pour cette édition d'«Interview sans filtre», nous faisons le point avec Abdelafadh Herizi, directeur général de Leancubator et expert reconnu de l'écosystème de l'innovation en Algérie. A la tête de cette structure de référence qui connecte les porteurs de projet aux réalités économiques, il livre ses vérités sur la réalité concrète de l'étudiant-entrepreneur, les freins liés à la crédibilité et l'urgence de basculer vers les compétences de demain.

Propos recueillis par
Sarah Raymouche

«Soir RH & Carrière» : Traditionnellement, l'université algérienne prépare les diplômés à intégrer le marché du travail en tant que salariés. Selon votre expérience de terrain, l'écosystème universitaire actuel est-il réellement prêt à opérer un virage pour libérer des profils d'étudiants-entrepreneurs ?

Abdelafadh Herizi : L'université a été conçue pour répondre à une logique d'employabilité sectorielle qui remonte à plusieurs décennies. Préparer un étudiant au monde professionnel classique reste fondamentalement utile pour lui enseigner un métier. Ce qui change aujourd'hui, c'est la pression externe : un marché de l'emploi formel qui ne peut plus absorber tous les diplômés, et une génération qui n'est plus prête à attendre un poste de fonctionnaire.

Mais ce «virage» ne peut pas être uniquement pédagogique. Il suppose une transformation plus profonde : des enseignants capables de transmettre autre chose que des savoirs académiques, des espaces physiques dédiés à l'expérimentation, et des processus d'évaluation qui valorisent la prise de risque plutôt que la seule conformité au modèle attendu. Ce que nous observons constamment chez Leancubator est clair : les étudiants ne manquent pas d'idées, ils ont besoin d'un environnement institutionnel qui leur permette de tester sans craindre l'échec. La réalité du terrain le confirme : sur l'Algeria Startup Challenge, notre programme phare, près de 45 % des participants sont des étudiants. L'appétit est réel, mais il reste à renforcer les ponts durables et opérationnels avec le monde économique.

Vous parlez de transformer les profs, mais l'enseignant universitaire algérien est lui-même le produit d'un système

ultra-académique et sécurisé. Comment des fonctionnaires, qui n'ont pour la plupart jamais créé une entreprise, peuvent-ils évaluer le risque ou enseigner l'entrepreneuriat ? N'est-ce pas là une utopie pédagogique ?

L'enseignant universitaire est avant tout un professionnel de la transmission des savoirs, et ce rôle ne doit pas être sous-estimé. Former techniquement, structurer une pensée, développer une rigueur analytique : ce sont des apports fondamentaux que l'enseignant transmet mieux que quiconque. La question n'est pas de le remplacer, mais de le compléter. L'entrepreneuriat s'apprend au contact de ceux qui l'ont vécu : des praticiens, des mentors, des structures d'accompagnement spécialisées. C'est précisément cette complémentarité qui permet de couvrir ce que l'université ne peut pas couvrir seule, sans pour autant lui demander de devenir ce qu'elle n'est pas. Ce n'est pas une utopie pédagogique, c'est une répartition claire et assumée des rôles.

Les réformes récentes cherchent à encourager la création de projets innovants dès les bancs de la faculté. Quels sont les principaux freins opérationnels que les jeunes diplômés rencontrent encore lorsqu'ils passent de la théorie académique à la réalité d'une startup ?

Les avancées réglementaires sont bien réelles, notamment avec le décret exécutif n°23-1275 portant statut de l'étudiant-entrepreneur et le déploiement des incubateurs universitaires. L'accès aux dispositifs n'est plus le premier obstacle.

Le vrai frein réside dans le passage à l'acte, qui doit être le fruit d'une volonté pleinement assumée. Celui qui choisit d'entreprendre doit avoir conscience du risque, de la réalité administrative, et surtout d'une règle d'or : s'il peut être bien accompagné, il sera toujours le seul responsable juridique de son entreprise. Le marché ne fait



Photos : DR

pas de distinction entre un jeune et un senior. Au-delà de la méconnaissance des codes professionnels, le frein le plus sous-estimé est celui de la crédibilité. Pour vendre ou convaincre un investisseur, un jeune doit se positionner et être perçu comme un chef d'entreprise à part entière. Cela ne s'acquiert pas dans un amphithéâtre, mais dans l'action. À cet égard, le statut national de l'auto-entrepreneur constitue un excellent sas de préparation.

Il offre un cadre allégé mais hautement formateur (absence de TVA, taux d'IRG réduit à 0,5 %) permettant d'émettre des factures et de gérer sa fiscalité simplifiée avant même de créer une société formelle.

Vous dites que le marché ne fait pas de distinction. Mais, concrètement, quand un étudiant de 22 ans, sans historique bancaire ni garantie, va voir une banque ou un fournisseur en Algérie, est-ce qu'on le prend vraiment au sérieux ? Le décret n°23-1275 règle-t-il ce problème de confiance sur le terrain ?

C'est un frein réel, et il serait malhonnête de le minimiser. Le décret n°23-1275

ouvre un droit, il ne construit pas une crédibilité. Celle-ci se construit avant tout par l'action : un historique commercial, des références clients, une capacité démontrée à délivrer.

C'est précisément pour cela que le jeu de crédibilité est si central pour le jeune entrepreneur. Avant de convaincre une banque ou un investisseur, il doit convaincre ses premiers clients, ses premiers partenaires, ses premiers collaborateurs. Le statut d'auto-entrepreneur est à cet égard un bon point de départ concret : il permet de construire progressivement cet historique et cette légitimité sur le marché.

S. R.

Retrouvez la suite de cette interview sans filtre dans notre prochaine édition. Abdelafadh Herizi y abordera le grand virage de l'intelligence artificielle à l'université, les compétences de demain et la réalité des chiffres sur la survie des startups étudiantes.

L'AVIS DE L'EXPERT

«Le CV traditionnel est mort, place à l'évaluation en situation réelle»

L'intelligence artificielle standardise les candidatures et rend le tri sur papier obsolète.

Pour sécuriser les recrutements, les cabinets basés à Alger imposent désormais de nouvelles méthodes :

• **Fin du CV chronologique** : Les diplômes affichés ne garantissent plus l'autonomie opérationnelle sur le terrain.

• **Mises en situation** : Les candidats sont évalués via des cas pratiques pour tester leur agilité réelle face à l'imprévu.

• **Tests techniques** : Des simulations concrètes éliminent immédiatement les profils purement théoriques.

• **Priorité aux soft skills** : Les recruteurs ciblent avant tout le potentiel d'apprentissage et l'adaptabilité.

DÉCRYPTAGE

Règlement intérieur et organigramme : les angles morts lors des contrôles de l'Inspection du travail

La mise en conformité réglementaire interne demeure l'un des chantiers les plus complexes pour les directions des ressources humaines en Algérie.

Les données officielles consolidées par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS) mettent en évidence une intensification sans précédent de l'activité de contrôle de l'Inspection générale du travail.

Au total, 231 296 visites de suivi et de contrôle ont été menées auprès des entités employeuses. Ce déploiement massif cible en priorité absolue le tissu entrepreneurial privé : le secteur privé national concentre à lui seul 209 494 interventions, soit 90,57 % de la totalité des contrôles exécutés sur le territoire national. Face à ce maillage territorial de plus en plus serré, l'audit des documents internes devient une urgence managériale pour éviter les sanctions judiciaires et administratives.

Sur le terrain, deux documents indispensables se retrouvent systématiquement au cœur des vérifications des inspecteurs : le règlement intérieur et l'organigramme structurel de l'entreprise.

L'infraction la plus fréquemment



constatée par les services d'inspection concerne le défaut de mise à jour ou l'absence totale de visa du règlement intérieur au regard des dispositions impératives de la loi n° 90-11 relative aux relations de travail. Beaucoup de PME se contentent d'utiliser des modèles standards téléchargés en ligne, sans les

adapter aux spécificités de leur secteur d'activité ni aux conventions collectives applicables.

Or, tout règlement intérieur doit obligatoirement fixer de manière détaillée les règles relatives à l'organisation technique du travail, à l'hygiène, à la sécurité, ainsi qu'à l'échelle des sanctions discipli-

naires, sous peine de nullité absolue des procédures de licenciement engagées par l'employeur. Le second angle mort réside dans l'incohérence entre l'organigramme officiel et la réalité opérationnelle des postes occupés. L'organigramme ne doit pas être une simple représentation graphique à visée esthétique ; il constitue le fondement juridique de la classification professionnelle de l'entreprise. L'inspecteur du travail confronte systématiquement l'organigramme déposé avec les fiches de poste, les contrats de travail et la grille des salaires.

Toute anomalie — telle qu'un lien de subordination hiérarchique non matérialisé ou l'exercice de responsabilités supérieures non rémunérées conformément à la classification établie — est qualifiée d'infraction. Pour sécuriser leur organisation, les DRH doivent procéder à un audit rigoureux des processus internes, archiver scrupuleusement les registres légaux obligatoires (notamment le registre du personnel et le registre des congés payés) dûment paraphés par le tribunal territorial compétent, et formaliser chaque modification structurelle par un avenant au contrat de travail.

ECHOS SRC

Anti-corruption : lancement de la plateforme numérique «Tabligh» par le ministère

Dans le cadre de la stratégie nationale de transparence et de lutte contre la corruption, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS) a déployé sa nouvelle plateforme officielle dénommée «Tabligh». Ce guichet numérique sécurisé permet aux usagers et aux professionnels de signaler de manière anonyme et instantanée tout dépassement ou abus administratif constaté lors de leurs démarches avec l'administration centrale, les inspections locales ou les organismes sous tutelle comme la Cnas et la CNR.

Diaspora : fin de la campagne d'information sur l'affiliation volontaire à la sécurité sociale

La Caisse nationale des retraites (CNR) et la Cnas ont clôturé leur campagne de sensibilisation estivale menée au niveau des ports et des aéroports du pays à destination de la communauté nationale établie à l'étranger. Cette opération visait à promouvoir les services numériques dédiés permettant aux membres de la diaspora de s'inscrire volontairement au système national de retraite et d'assurance sociale afin de garantir leurs droits et leur couverture dès leur retour au pays.

L'INDICATEUR SRC

17,4 %

C'est la part de la population active diplômée de l'enseignement supérieur en quête d'une opportunité stable en Algérie.

Ce chiffre, issu des rapports sur l'emploi de l'Office national des statistiques (ONS), met en lumière un vivier massif de compétences théoriques prêtes à intégrer le marché du travail.

FOCUS DE LA SAISON

Entretiens annuels d'évaluation : comment éviter le piège de la formalité administrative

À l'approche de la fin de l'exercice annuel, les départements des ressources humaines s'apprêtent à déployer la campagne des entretiens annuels d'évaluation.

En Algérie, cette période charnière est trop souvent appréhendée comme une simple routine bureaucratique, un flux de formulaires à cocher à la hâte pour alimenter les dossiers du personnel.

Pourtant, dans un contexte économique local caractérisé par une concurrence accrue sur les profils hautement qualifiés, transformer ce rendez-vous en un outil de pilotage stratégique est indispensable pour soutenir la performance globale de l'entreprise et limiter les départs volontaires imprévus.

La réussite de cette campagne repose sur une planification rigoureuse s'étalant de la mi-octobre à la fin décembre. Pour rompre avec la logique descendante de l'évaluation traditionnelle, les entreprises doivent instaurer une culture de co-construction.

L'entretien annuel doit impérativement se structurer autour de trois piliers opérationnels fondamentaux :

- Un bilan qualitatif approfondi du ressenti du collaborateur face à sa charge de travail et à son environnement managérial.

- Une mesure purement factuelle, transparente et chiffrée des objectifs



individuels et collectifs fixés au début de la période écoulée.

- Une définition concertée des besoins en formation professionnelle et des projections d'évolution de carrière à moyen terme.

L'enjeu majeur pour les managers algériens consiste à passer d'une notation subjective, basée sur l'affect ou la seule ancienneté, à une évaluation objective centrée sur les compétences réelles et la réalisation d'indicateurs de performance clés (KPI).

Pour y parvenir, la direction des ressources humaines doit impérativement animer des sessions de formation en amont à destination des cadres évaluateurs, afin de leur transmettre les clés de l'écoute acti-

ve, de la formulation des feedbacks constructifs et de la désescalade des tensions professionnelles. De plus, les critères d'évaluation doivent être communiqués de manière transparente aux salariés au moins deux semaines avant la date de l'entretien.

Les conclusions issues de ces échanges ne doivent pas rester lettre morte : elles constituent la matière première indispensable à l'élaboration de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et à la structuration du plan de formation de l'année à venir, garantissant ainsi une adéquation parfaite entre les ambitions des salariés et la vision à long terme de l'entreprise.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA



وزارة السكن والحيات
والتهيئة العمرانية
تبرون الترقية والتسيير
المقاري للبيئة

AVIS DE VENTE DES LOCAUX COMMERCIAUX PAR ADJUDICATION AU PLUS OFFRANT N° 002 /PROMO/2026

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA, met en vente, par voie d'adjudication, au plus offrant, des locaux à usage commercial, en toute propriété, localisés à travers diverses communes de la wilaya de BOUIRA, détaillés comme suit :

1. Projet des 65 logements promotionnels aidés – LPA II (ZONE DES PARC) à BOUIRA

Bâtiment	Número du local	Superficie (M ²)	Montant de la mise à prix en Hors taxes (HT)
"A" ENTRE SOL	01	50,45	6 054 000.00 DA
	02	32,83	3 939 600.00 DA
	03	62,58	7 509 600.00 DA
	04	80,27	9 632 400.00 DA
	05	48,40	5 808 000.00 DA
"B" ENTRE SOL	06	70,15	8 418 000.00 DA
	24	94,03	11 283 600.00 DA
	25	80,70	9 684 000.00 DA
	26	38,70	4 644 000.00 DA
"C" ENTRE SOL	27	80,70	9 684 000.00 DA
	28	94,03	11 283 600.00 DA
	53	98,10	11 772 000.00 DA
	54	80,70	9 684 000.00 DA
	55	38,70	4 644 000.00 DA
	56	80,70	9 684 000.00 DA
	57	90,00	10 800 000.00 DA

2. Projet des 20 Logements Promotionnels Aidés – LPA II à BORDJ OKHRIS

Bâtiment	Número du local	Superficie (M ²)	Montant de la mise à prix en Hors taxes (HT)
"A"	01	31,54	4 100 200.00 DA
	02	37,13	4 826 900.00 DA
	03	37,13	4 826 900.00 DA
	04	31,54	4 100 200.00 DA
"B"	15	25,93	3 370 900.00 DA
	16	22,44	2 917 200.00 DA
	17	33,60	4 368 000.00 DA
	18	33,60	4 368 000.00 DA
	19	22,44	2 917 200.00 DA
	20	25,93	3 370 900.00 DA

3. Projet des 140 Logements Promotionnels Aidés – LPA II à AIN BESSEM

Bâtiment	Número du local	Superficie (M ²)	Montant de la mise à prix en Hors taxes (HT)
"A"	01	34,29	3 771 900.00 DA
	02	82,93	9 122 300.00 DA
	03	72,11	7 932 100.00 DA
	04	71,82	7 900 200.00 DA
	05	82,94	9 123 400.00 DA
	06	34,30	3 773 000.00 DA
"B"	27	34,29	3 771 900.00 DA
	28	82,93	9 122 300.00 DA
	29	72,11	7 932 100.00 DA
	30	71,82	7 900 200.00 DA
	31	82,94	9 123 400.00 DA
	32	34,30	3 773 000.00 DA
"C"	53	49,88	5 486 800.00 DA
	54	55,44	6 098 400.00 DA
	55	61,45	6 759 500.00 DA
	56	68,22	7 504 200.00 DA
	57	68,96	7 585 600.00 DA
	58	61,45	6 759 500.00 DA
	59	55,45	6 099 500.00 DA
	60	50,05	5 505 500.00 DA
"D"	81	70,16	7 717 600.00 DA
	82	59,06	6 496 600.00 DA
	83	13,20	1 452 000.00 DA
	84	36,59	4 024 900.00 DA
	85	52,03	5 723 300.00 DA
	86	59,61	6 557 100.00 DA
	87	70,16	7 717 600.00 DA
	88	48,96	5 385 600.00 DA

NB

- Les personnes physiques ou morales, de nationalité algérienne, intéressées sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale de l'OPGI de BOUIRA moyennant le paiement de la somme de Cinq mille dinars algériens (5 000,00 DA), versée au compte de l'OPGI ouvert auprès des agences bancaires.
- Les soumissionnaires sont tenus de déposer une caution égale à Dix pour cent (10 %) du montant de la mise à prix libellée au nom de l'OPGI de BOUIRA versée au compte de l'OPGI ouvert auprès des agences bancaires.
- Le récépissé d'achat du cahier des charges doit être obligatoirement joint à la soumission.
- Le récépissé de dépôt de la caution doit être obligatoirement joint à la soumission.
- Les conditions, les modalités et les délais de paiement sont précisés dans le cahier des charges.
- Les offres devront parvenir sous double enveloppes cachetées à :
Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de BOUIRA
Cité des 1100 logements - BOUIRA
- L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante « Avis de vente par adjudication N° 002 /PROMO/2026 - A ne pas ouvrir ».
- La clôture de dépôt des soumissions est fixée au 15^{ème} jour à midi (12 heures) à compter de la première parution Dans les quotidiens nationaux et le BOMOP et la presse électronique.
- L'ouverture des plis aura lieu le 15^{ème} jour à 13 Heures à compter de la première parution Dans les quotidiens nationaux et le BOMOP et la presse électronique.
- Toute soumission parvenue après la Date d'ouverture des plis sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en compte.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.
- Toute soumission non conforme aux conditions ci-dessus énumérées sera déclarée non recevable.

Le Directeur Général,



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT - A.A.D.L. -
DIRECTION RÉGIONALE D'ALGER OUEST
cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W. Blida
N° Identification fiscale : 000016001405697
PROGRAMME DE LOGEMENTS DESTINÉS À LA PROMOTIONNELLES AIDES ET LIBRES

RELANCE APRES INFECTIOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°143/DRAO/AADL/2026

Conformément à la décision n° 42/DGA.A.D.L/2017 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'A.A.D.L., L'AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION RÉGIONALE D'ALGER OUEST « DRAO - AADL » lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour LA REALISATION DES 400 LOGEMENTS PROMOTIONNELLES AIDES ET 80 LOGEMENTS PROMOTIONNELS LIBRES EN TCE AVEC 16 LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SIS A BENT TAMOU, COMMUNE DE BENT TAMOU, WILAYA DE BLIDA.

Le candidat soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit être qualifié et classifié pour les travaux objet de l'appel d'offres pour lesquels il postule, conformément au décret exécutif N°93 289 DU 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises ou groupements entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N°95-114 du 07/04/05 et l'arrêté interministériel du 01/03/1981 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises ou groupements d'entreprises nationales, publiques ou privées, dont les capacités répondant aux critères sous cités :

I- CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

Conditions d'éligibilité :

A1- Capacité professionnelle :

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises ayant la qualification et classification professionnelle en bâtiment comme activité principale de catégorie Quatre IV (04) ou plus et travaux publics ou hydraulique (comme activité secondaire) en cours de validité.

B1- Capacité financière :

Le soumissionnaire devra avoir un chiffre d'affaires cumulé des trois meilleurs bilans des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024, ou éventuellement 2025) supérieur à 500 000 000.00 DA justifié par les bilans fiscaux et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visés par les services des impôts).

C1- Capacité technique :

Le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :

- Un (01) chef de projet (Architecte ou Ingénieur ou maître dans le domaine de bâtiment, ayant une expérience quatre (04) ans ou plus. Justifiés par les diplômes, attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS en cours de validité, éventuellement fiche carrière pour justifier l'expérience en cours de validité et les certificats ou attestations de travail.

C2-Moyens matériels : Le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :

- UN (01) camion de 15 T ou plus
- UN (01) engin de terrassement
- Une (01) grue fixe ou mobile

La liste des moyens matériels de l'entreprise ou de groupement d'entreprises doit être appuyée par (Carte grise avec police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant ou procès-verbal récent d'un boissier de justice justifiant la propriété de matériels et les références (date de six mois maximum à la date de dépôt des offres appuyés d'un acte de vente notarié ou facture d'achat le cas échéant pour le matériel non roulant) ou un contrat leasing avec une banque.

C3-Références professionnelles : Le soumissionnaire au titre du présent appel d'offre doit satisfaire l'une des conditions suivantes :

- Avoir réalisé un cumul de 200 logements ou plus en TCE y/c travaux de VRD réseaux tertiaires.
- Ou Avoir réalisé un équipement en TCE de catégorie « D » ou deux (02) équipements de catégorie « C » ou plus en TCE y/c travaux de VRD réseaux tertiaires

Justifier par les attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivré et signé par des maîtres de l'ouvrage publics ou privés comportant l'intitulé du projet, le montant du marché, le délai de réalisation, la date de réception provisoire ou définitive.

- Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.
- Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets de notation lors de l'évaluation de l'offre technique.
- Le dossier de candidature ne peut être complété.

II- CAS DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES SOLIDAIRES :

Capacité professionnelle :

LE CHEF DE FILE DU GROUPEMENT Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie Quatre IV (04) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire en cours de validité.

LES MEMBRES DU GROUPEMENT doivent être qualifiés en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique comme activité secondaire en cours de validité, et classe à la catégorie Deux II (02) ou plus :

- Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.
- Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets de notation lors de l'évaluation de l'offre technique.
- Le dossier de candidature ne peut être complété.

Le dossier de l'avis d'appel d'offres sera retiré par représentant de (entreprise ou groupement des entreprises) contre paiement de la somme de Dix Mille (10 000,00 DA) représentant les frais de reproduction auprès de :

Direction Régionale d'Alger Ouest de l'A.A.D.L.

Sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W. Blida

Conformément au point 4.5 de la décision n° 42/DGA.A.D.L/2017 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'A.A.D.L., le dossier de soumission doit contenir :

- 1-Dossier de candidature
- 2-Offre Technique
- 3-Offre Financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise groupement entreprises, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.....l'objet de l'appel d'offres »

1- L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » abritera :

- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet ;
- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.
- Les statuts pour les sociétés (S.A) y a lieu ;
- Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les autorités locales du centre national du registre de commerce (CNRC).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise groupement entreprises.
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités à l'article 04 du présent cahier des charges ; à savoir :

1-1- Capacités professionnelles :

- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
- Une copie du registre de commerce

1-2 Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références professionnelles :

- Relevés bancaires ou attestation de solvabilité, délivré par la banque du soumissionnaire.
- Les bilans fiscaux et ses annexes indiquant les différents résultats financiers cumulés des trois meilleurs bilans des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024, ou éventuellement 2025) (visés par les services des impôts).

1-3 Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :

- Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)
- Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale)
- La liste des moyens humains (Affiliation CNAS en cours de validité, CASNOS, Diplômes, et le cas échéant : fiches carrières).
- La liste des moyens matériels de l'entreprise (cartes grises et polices d'assurances pour le matériel roulant, et constat récent d'un boissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyé d'un acte de vente notarié, le cas échéant (date de six (06) mois maximum à la date de dépôt des offres) pour le matériel non roulant, et/ou contrat leasing avec une banque.
- Les références professionnelles accompagnées des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés.

NB : Toutes les pièces fournies par l'entreprise ou le groupement doivent être valides à la date d'ouverture des plis.

2- L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » abritera :

- 1/ La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- 2/ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé y afférent à savoir :
 - Moyens humains mobilisés pour le projet.
 - Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet.
 - Méthodologie d'exécution des travaux
 - Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées.
- 3/ Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- 4/ Caution de soumission 3400 montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédant le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000.00) DA TTC.
- 5/ PV de visite de site.
- 6/ Lettre d'engagement du délai d'exécution.
- 7/ Le planning de la réalisation des ouvrages.

3- L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » abritera :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.
- récapitulatif général

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le quinzième (15^{ème}) jour au plus tard à 12h00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal.

L'offre doit être déposée dans le jour ouvrable suivant :

Direction Régionale d'Alger Ouest de l'A.A.D.L.
sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W. Blida

L'ouverture en séance publique du dossier de candidature, offres techniques et offres financières s'effectue au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à Treize (13 h00) heures.

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister à l'ouverture des plis.

ATTAQUE AMÉRICAINE SUR L'ÎLE IRANIENNE DE LARAK**LES USA FRAPPENT L'IRAN,
TÉHÉRAN RIPOSTE**

Les forces américaines ont mené ce dimanche des frappes sur l'île iranienne de Larak, située dans le stratégique détroit d'Ormuz, a annoncé le Centcom (Commandement militaire américain pour le Moyen-Orient). C'est la première opération militaire américaine en un mois. Les Gardiens de la Révolution font état de «morts et de blessés» et promettent des «représailles».

«Les forces américaines ont frappé deux lanceurs iraniens sur l'île de Larak», située dans le stratégique détroit d'Ormuz, a déclaré le porte-parole du Centcom dans un communiqué. Ces frappes sont survenues après que des «forces des Gardiens de la Révolution islamique ont été observées en train de se préparer à lancer des roquettes chargées de mines marines dans le détroit d'Ormuz», a-t-il indiqué.

Les Gardiens de la Révolution iraniens ont rapidement déclaré, dans un communiqué, que des «représailles» seraient menées en réponse à cette «agression». L'attaque a fait deux morts et deux

blessés, selon l'agence de presse iranienne Tasnim. Téhéran affirme avoir riposté hier lundi en attaquant des cibles militaires américaines sur deux bases en Jordanie avec des missiles balistiques et des drones. Selon les Gardiens de la Révolution, des installations techniques et de maintenance ainsi que des positions d'avions ont été visées.

De son côté, l'armée jordanienne a annoncé avoir intercepté et détruit huit missiles ayant pénétré dans son espace aérien. Donald Trump a affirmé lundi 31 août à Fox News que l'armée américaine allait «répondre» aux attaques de mis-



Photo : DR

siles de l'Iran contre des cibles américaines au Moyen-Orient ; les deux pays ayant repris leurs frappes après un mois d'accalmie. «Il y aura une réponse» et «nous allons les frapper fort», a déclaré le

président américain, selon les propos retranscrits par la chaîne américaine.

Donald Trump a aussi affirmé, selon Fox News, que l'ensemble des missiles iraniens tirés ont été

interceptés, sauf un qui ne représentait pas une menace. Des échanges de tirs s'étaient poursuivis dans la région, surtout dans et autour du détroit d'Ormuz.

R. I.

G20**Washington menace ses alliés
européens**

Ce lundi s'est ouvert le G20 à Asheville, en Caroline du Nord, aux États-Unis. Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales étaient attendus dans un grand complexe hôtelier au pied des Appalaches où auront lieu les réunions.

L'objectif pour Washington : profiter de ce sommet pour renforcer sa guerre économique contre l'Iran. Alors que depuis six mois, le conflit s'enlise, Donald Trump s'impatiente de plus en plus à l'approche des élections de mi-mandat. L'Iran risque donc d'être une cible financière dans les prochains 48 heures. Les États-Unis espèrent que le G20 fera bloc derrière eux. Quelques jours après avoir lancé sa

campagne baptisée «Paria économique» -pour étouffer l'Iran financièrement-, l'administration Trump compte marteler un seul et unique message : les pays qui continuent à commercer avec Téhéran feront face à des sanctions américaines. Washington veut un soutien global pour couper les dernières sources de devises de l'Iran, et en priorité le pétrole, que la Chine achète toujours massivement. À force de tenir des propos incendiaires sur ses alliés, sans compter sur sa guerre économique erratique, Donald Trump s'est fâché avec certains membres du G20. Or, sans une entente entre les pays, il est difficile de mener des discussions délicates et d'aboutir à un front commun. D'autant plus que la Chine, qui est clairement dans le viseur de Washington, a

déjà fait savoir qu'elle comptait coûte que coûte «protéger ses droits et ses intérêts». Pour inciter les autres pays du G20 à coopérer avec eux contre l'Iran, le gouverneur de la banque centrale américaine fait pression par la menace. Ainsi, tout pays qui continuerait de commercer avec l'Iran fera l'objet de sanctions secondaires.

Une arme puissante, qui permet aux États-Unis d'exclure de l'économie mondiale une entreprise, une banque, un armateur ou une raffinerie qui travaille avec Téhéran. La méthode pour ce faire : geler les avoirs américains et empêcher d'accéder au marché du dollar les pays en question, qui ne respecteraient pas l'ultimatum.

R. I.

APRÈS GHAZA, NETTOYAGE ETHNIQUE EN CISJORDANIE**Les colons sionistes chassent des familles
palestiniennes de leur maison**

Ces deux derniers jours ont été marqués en Cisjordanie par de violentes agressions de colons à Qusra et Jaloud. Dans la zone, certains colons entreprennent de chasser certaines familles palestiniennes de leur maison.

Les maisons de la famille Tubasi sont occupées par des colons israéliens sur les hauteurs du village de Jaloud en Cisjordanie. Le couple Tubasi s'est replié dans la maison familiale dans le village de Jaloud. Ils avaient fait construire deux maisons pour leurs enfants sur les hauteurs de la colline. À force de menaces et de harcèlements, la famille Tubasi est partie après plus de trois mois de siège.

Aujourd'hui dans leur salon, des images de vidéo surveillance sur lesquelles on voit nettement les maisons occupées, situées à un kilomètre. On distingue des colons ; ils occupent les deux maisons du couple Tubasi. «Regardez c'est un colon, là entre les deux maisons. Hier, je les ai comptés : ils étaient environ sept», nous explique Mahmoud Tubasi. Il rappelle que tout a commencé au mois d'avril dernier : les colons installent une tente, jettent des pierres, menacent de brûler la famille ; ils bloquent les routes pour empêcher quiconque d'entrer ou de sortir. Ensuite, le 16 juillet, ils coupent l'eau, puis l'électricité. Les Tubasi n'ont alors plus rien à manger ou à boire, explique Mahmoud.

Qusra martyrisée

«J'ai été assiégé pendant 95 jours. Personne n'est venu me chercher, m'aider ou m'apporter à manger ou quoi que ce soit », raconte-t-il. Épuisé et effrayé, le couple décide de partir lorsque les menaces se font plus claires. «Les colons armés sont venus un lundi. J'étais dans la maison avec ma femme. Ils m'ont appelé «Mahmoud» et l'un d'entre eux m'a dit : «Tu ne veux pas partir ?». Il m'a dit : «Tu as une heure, après cela on n'est plus responsable de ce qui arrivera». Mahmoud et Aïda Tubasi, harcelés, assiégés par les colons israéliens ont fini par quitter leur maisons. Elle est désormais occupée par les colons. Des dizaines d'entre eux ont encore attaqué Qusra, ce

week-end. Cette localité était déjà la cible d'agressions de colons depuis le début du mois d'août. Trois maisons y sont notamment assiégées, et ce samedi, des colons sont entrés dans une nouvelle maison.

Rappelons que ce samedi 29 août, des dizaines de colons ont attaqué le village palestinien de Qusra, dans le nord de la Cisjordanie. La violence a franchi un nouveau cap : des dizaines de colons masqués arrivés en pick-up ont encerclé une maison en chantier, blessant plusieurs habitants à coups de pierres et agressant une équipe de journalistes étrangers. Les assaillants ont saisi trois véhicules, sans encourir la moindre interpellation.

R. I.

ÉTATS-UNIS**Crue brutale et
meurtrière dans le
Grand Canyon**

Dans l'ouest des États-Unis, une crue soudaine a touché le célèbre parc du Grand Canyon, ce samedi 29 août. Au moins une personne est morte, a annoncé le parc national. Une quinzaine d'autres sont recherchées.

Le Service des parcs nationaux (NPS) a retrouvé, samedi 29 août, le corps d'un homme de 46 ans à la suite d'une importante crue soudaine survenue dans le Grand Canyon, rapporte le *Los Angeles Times*. Il « demande au public de fournir des informations concernant une quinzaine de personnes qui pourraient être portées disparues ou dont on est sans nouvelles à la suite d'une crue subite importante », indique dimanche soir le parc sur son site. Cet épisode s'est produit à partir d'environ 14h30 samedi, ont indiqué les autorités du parc situé dans l'Arizona. Cette crue soudaine a frappé le Bright Angel Canyon et le secteur du Ranch, un hôtel situé dans le bas du canyon, à proximité du fleuve Colorado. Elle « a entraîné des impacts importants sur les infrastructures dans tout le Bright Angel Canyon. Presque toutes les passerelles piétonnes franchissant le Bright Angel Creek ont été détruites, supprimant l'accès des randonneurs d'un côté à l'autre du cours d'eau ». Des vidéos tournées par des randonneurs montrent un torrent d'eau boueuse déferlant le long d'un sentier et sous des passerelles, ainsi que des troncs d'arbres et d'autres débris emportés par les rivières en crue, le tout accompagné d'un grondement sourd. Les inondations ont emporté de gros rochers, des structures métalliques et d'autres débris dans le fleuve Colorado, qui traverse le parc. Elles ont également endommagé la seule canalisation d'eau qui alimente les touristes et les résidents du parc national, ont déclaré les autorités dans la soirée du dimanche 30 août. La conduite touchée, longue de 20 kilomètres, relie la source de Roaring Springs, sur la rive nord, à la rive sud. Elle assure l'alimentation en eau potable et fournit aussi l'eau utilisée pour la lutte contre les incendies. Les hébergements pour la nuit doivent être fermés à partir de ce lundi, a encore indiqué le NPS. « Ces mesures sont cruciales pour garantir la sécurité et la pérennité des ressources en eau », a souligné le service.

R. I.

JEUX MÉDITERRANÉENS DE

TARENTE (ATHLÉTISME)

DJAMEL SEDJATI
DÉCROCHE L'OR
SUR 800 M

L'Algérie tient une nouvelle médaille d'or aux Jeux méditerranéens de Tarente. Djamel Sedjati s'est imposé lundi dans la finale du 800 mètres, offrant au pays un nouveau titre dans la compétition. L'athlète algérien a réalisé une course solide pour franchir la ligne d'arrivée en 1:46.00, devançant l'Espagnol D. Barroso Bravo, deuxième en 1:46.35, et le Croate M. Bloudek, troisième en 1:46.58. L'autre représentant algérien engagé dans cette finale, Slimane Moula, a pris la 5^e place en 1:46.72, à quelques dixièmes seulement du podium. Avec cette victoire, Djamel Sedjati confirme son statut de référence de l'athlétisme algérien sur le 800 mètres et enrichit la moisson algérienne aux Jeux méditerranéens de Tarente. «Tout d'abord, je présente mes condoléances à toutes les familles victimes des incendies meurtriers ayant touché plusieurs wilayas du pays. Je dédie cette médaille d'or à tout le peuple algérien, à l'ANP, à la Protection civile et tous les Algériens», a déclaré le champion méditerranéen à l'issue de la course qu'il a remportée haut la main.

Les Verts décrochent le bronze en handball

La sélection algérienne masculine de handball a décroché, lundi, la médaille de bronze aux Jeux méditerranéens de Tarente 2026, après sa victoire face au Portugal (36-33) dans le match pour la troisième place. Au terme d'une rencontre particulièrement disputée, les Verts ont dû passer par les prolongations pour faire la différence. Les deux équipes étaient à égalité à l'issue du temps réglementaire, avant que l'Algérie ne prenne définitivement le dessus dans les minutes supplémentaires. Le tableau d'affichage illustre l'intensité du duel : 19-20 à la pause, puis 11-10 en seconde période, avant les prolongations, durant lesquelles les Algériens ont inscrit six buts contre trois au Portugal. Déjà battue en demi-finale par l'Égypte (27-25), l'Algérie a ainsi parfaitement réagi pour monter sur la troisième marche du podium. Cette médaille vient enrichir la moisson algérienne à Tarente, où la délégation nationale comptait déjà plusieurs podiums à l'issue de la journée du 31 août.

A. A.

AVIRON

Nihed Benchadli
qualifiée pour la
finale «A»

La rameuse algérienne Nihed Benchadli s'est qualifiée pour la finale «A» de l'épreuve du skiff poids léger (individuel/dames), après avoir remporté la première série avec un chrono de 7m 53s 84, lundi, dans le cadre des Jeux méditerranéens Tarente-2026, en Italie. Le double mixte algérien, composé de Lala Sabria Boukhous et Achref Benaissa, s'est également qualifié pour la finale «A», après avoir terminé à la sixième place, avec un temps de 7m 33s 86. Les autres rameurs algériens engagés dans la compétition se sont qualifiés pour les finales «B». Il s'agit de Mohamed Aymene Fatah (skiff/individuel), Hanene Benaddou (skiff/individuel) et Boucif Mohamed Belhadj (skiff poids léger/individuel messieurs), ainsi que du double messieurs. Dans l'épreuve du skiff individuel dames, Hanene Benaddou a terminé à la quatrième place de la première série des qualifications, avec un chrono de 8 min 23 sec 98, décrochant ainsi son billet pour la finale «B». De son côté, Mohamed Aymene Fatah a pris la sixième place de la deuxième série, en 7 min 19 sec 33, se contentant lui aussi d'une qualification pour la finale «B». Dans l'épreuve du skiff individuel poids léger messieurs, Boucif Mohamed Belhadj a terminé quatrième de la deuxième série des qualifications, avec un temps de 10 min 06 sec 25, et disputera également la finale «B». Même scénario pour le double messieurs, où le duo algérien composé de Sidi Mohamed Boukhous et Dif Allah Aissani a pris la quatrième de la deuxième série, avec un chrono de (6m 53s 58), se contentant ainsi de participer à la finale «B». Les finales «A» et «B» de l'ensemble des épreuves sont programmées mardi et mercredi, durant la matinée.

FOOTBALL

MÉDAILLÉ D'OR AUX JM AVEC LES U21

Brahim Hemdani, un premier titre en un mois, le destin accéléré d'un jeune entraîneur

● Nommé à la tête de la sélection algérienne U21 en juillet dernier, Brahim Hemdani n'aura pas attendu longtemps pour décrocher son premier titre.

À peine quelques semaines après sa prise de fonction, l'ancien international algérien a conduit les jeunes Verts au sacre aux Jeux méditerranéens de Tarente, offrant ainsi une première ligne prestigieuse à son jeune parcours d'entraîneur. À 48 ans, Brahim Hemdani présente un profil pour le moins atypique. L'ancien milieu de terrain international algérien dispose d'une riche expérience en tant que joueur, mais reste encore relativement jeune dans le métier d'entraîneur. Sa carrière sur le banc ne dépasse pas une dizaine d'années, dont seulement six comme entraîneur principal.

Et pourtant, Hemdani vient déjà d'inscrire son nom au palmarès du football algérien. Arrivé en juillet à la tête de la sélection U21, il a rapidement réussi à fédérer son groupe et à conduire les jeunes Verts jusqu'au titre méditerranéen. Ce sacre obtenu aux Jeux méditerranéens constitue une véritable accélération dans la carrière du technicien



algérien. En l'espace d'un mois, celui qui découvrait à peine son nouvel environnement a réussi à transformer cette nomination en consécration.

Une transition réussie entre le terrain et le banc

Ancien milieu de terrain international, Brahim Hemdani connaît parfaitement les exigences du

haut niveau. Son vécu de joueur constitue un atout important dans sa nouvelle fonction, notamment pour transmettre son expérience à une génération appelée à représenter l'avenir du football algérien.

Son parcours d'entraîneur reste cependant beaucoup moins étoffé que celui de joueur. Cette relative jeunesse sur le banc rend

son premier titre encore plus significatif. Le technicien algérien devra désormais confirmer cette réussite et inscrire ce premier trophée dans la durée. Car si le sacre méditerranéen constitue une magnifique entrée en matière, il pourrait surtout représenter le point de départ d'une nouvelle aventure pour Hemdani.

A. A.

JEUX MÉDITERRANÉENS, TARENTE 2026

L'Algérie signe une belle journée avec trois médailles, dont l'or en football

● La délégation algérienne a vécu une nouvelle journée riche en émotions, dimanche à Tarente, à l'occasion des 20^{es} Jeux méditerranéens, avec trois médailles, dont une en or et deux en bronze, portant à 20 le nombre total de médailles remportées jusque-là par l'Algérie.

Le fait marquant de cette journée est incontestablement le sacre de la sélection nationale U21 de football, qui a renoué avec l'or méditerranéen 51 ans après le premier titre remporté à domicile en 1975.

Opposés à la Tunisie en finale au stade Erasmo-Iacovone de Tarente, les jeunes Verts se sont imposés sur le score de 2 à 0, au terme d'une prestation maîtrisée. L'attaquant Benahmed Kohili a rapidement mis son équipe sur orbite en ouvrant le score dès la pre-

mière minute, avant de revenir à la charge en seconde période pour inscrire le deuxième but sur penalty. Dirigée par l'ancien international Brahim Hemdani, la sélection algérienne a ainsi réalisé un parcours sans défaite. Ce deuxième titre méditerranéen en football, après celui de 1975, constitue l'une des performances majeures de la participation algérienne à Tarente.

En athlétisme, Tarek Hocine a offert à l'Algérie une médaille de bronze au concours du saut en longueur. Le représentant algérien a réalisé un bond de 8,03 m dès son premier essai, performance qui constitue également un nouveau record personnel. Il a terminé derrière l'Italien Francesco Ettore Inzoli, vainqueur avec 8,19 m, et le Croate Filip Pravdica,

deuxième avec 8,14 m. La journée a également été marquée par une autre médaille de bronze en gymnastique artistique féminine, obtenue dans le concours par équipes. La sélection algérienne a totalisé 151,700 points, terminant derrière l'Italie, médaillée d'or avec 157,750 points, et l'Espagne, deuxième avec 155,900 points.

Cette performance est d'autant plus encourageante que la sélection algérienne a longtemps occupé la première place avant de céder finalement devant les deux équipes européennes.

Dans la même discipline, Kaylia Nemour s'est qualifiée aux finales des quatre agrès qu'elle disputera mardi, où ça sera d'autres grandes chances de médailles.

ARABIE SAOUDITE

Riyad Mahrez proche de rejoindre Al-Shabab

● L'attaquant algérien, Riyad Mahrez, ancien joueur d'Al-Ahli Saoudien, serait proche de rejoindre les rangs d'Al-Shabab, pensionnaire du championnat saoudien professionnel, durant l'actuel mercato estival, selon des informations rapportées par la presse locale.

D'après la même source, la direction d'Al-Shabab a entamé des négociations directes avec Mahrez ces derniers jours et serait parvenue à un accord sur près de

95% des points liés à la transaction, dans un contexte marqué par une volonté commune de concrétiser le transfert.

Selon les informations disponibles, Al-Shabab tient à s'attacher les services de Mahrez, tandis que le joueur serait favorable à l'idée de vivre une nouvelle expérience sous les couleurs des "Lions". Toutefois, le transfert n'a pas encore fait l'objet d'une annonce officielle, les deux parties poursuivant les

démarches nécessaires à sa finalisation. La démarche d'Al-Shabab intervient dans le cadre des efforts du club visant à renforcer sa partie offensive par un élément de premier plan, notamment à l'approche de l'expiration des contrats de plusieurs cadres de l'équipe à l'issue de la saison en cours. Mahrez dispose d'une grande expérience dans les championnats européen et saoudien, après avoir vécu une expérience remarquée avec Al-Ahli

depuis son arrivée au club. Il a disputé 122 rencontres toutes compétitions confondues, inscrivant 37 buts et délivrant plus de 50 passes décisives. Durant son passage à Al-Ahli, l'ex-international algérien a contribué à la conquête de trois titres, dont deux trophées continentaux, ainsi que la Supercoupe d'Arabie saoudite, s'imposant comme l'un des principaux éléments de l'équipe au cours des dernières années.

FOOTBALL

VERTS D'EUROPE

Chergui et Kebbal décisifs, Hadj Moussa débloque son compteur

● Les internationaux algériens ont marqué de leur empreinte le week-end européen. En France, Samir Chergui et Ilan Kebbal ont été les grands artisans de la victoire du Paris FC face à Nice (3-0), alors qu'aux Pays-Bas, Anis Hadj Moussa a inscrit son premier but de la saison avec Feyenoord, permettant à son équipe d'arracher le nul face à l'ADO Den Haag (2-2).

Le Paris FC peut remercier ses Algériens. Pour sa première titularisation de la saison, Samir Chergui n'a pas tardé à saisir sa chance. Solide dans l'axe de la défense, le joueur algérien s'est également distingué dans le camp adverse en inscrivant le deuxième but parisien. Et pour trouver l'origine de cette réalisation, il faut regarder du côté d'Ilan Kebbal. Très en vue durant la rencontre, l'ailier algérien a parfaitement servi son compatriote, qui n'a eu qu'à conclure pour permettre au Paris FC de prendre le large. Kebbal avait déjà été à l'origine du premier but parisien puisqu'il avait obtenu le penalty transformé pour l'ouverture du score. Impliqué sur deux des trois réalisations de son équipe, il a une nouvelle fois démontré toute son influence dans le secteur offensif avant de céder sa place à la 83^e minute. Cette prestation tombe à point nommé pour les deux Algériens.



Chergui profite de cette première titularisation pour marquer des points dans une défense où la concurrence est importante, tandis que Kebbal continue d'afficher une influence grandissante dans le jeu parisien, malgré les incertitudes persistantes concernant son avenir.

Hadj Moussa retrouve enfin le chemin des filets

Aux Pays-Bas, Anis Hadj Moussa a également eu droit à son moment de gloire. L'international algérien a déblo-

qué son compteur avec Feyenoord en inscrivant le but de l'égalisation face à l'ADO Den Haag.

Mené au score, Feyenoord a trouvé les ressources pour revenir dans la partie grâce à son ailier algérien. À la 72^e minute, Hadj Moussa a fait parler sa technique et sa qualité de finition en trouvant la faille du pied gauche, dans un angle particulièrement difficile. Une réalisation qui vient récompenser un début de saison intéressant du joueur algérien, déjà auteur d'une

passé décisive. Titulaire et actif tout au long de la rencontre, Hadj Moussa a pesé sur le jeu de son équipe, même si Feyenoord n'a finalement pas réussi à décrocher les trois points.

Le club néerlandais doit ainsi se contenter d'un nul (2-2), un nouveau résultat frustrant en ce début de championnat. Pour Hadj Moussa, en revanche, cette réalisation pourrait servir de déclic et lui permettre de gagner encore davantage en confiance.

R. S.

RC RELIZANE

Nourredine Megueni succède à Morsli à la barre technique

● Le technicien Nourredine Megueni a pris en main les entraînements du RC Relizane, pensionnaire de la Division Inter-Régions (groupe Ouest), en remplacement de Larbi Morsli, qui a quitté le club pour rejoindre le WA Mostaganem, évoluant en Ligue 2, a-t-on appris lundi auprès de la direction du club.

Larbi Morsli n'aura finalement dirigé les entraînements du Rapid que durant moins d'une semaine avant de décider de quitter ses fonctions. Il est ainsi remplacé par son

ancien adjoint, Nourredine Megueni, désormais chargé de conduire la formation relizanaise.

Ancien joueur de plusieurs clubs de l'Ouest du pays, le nouvel entraîneur estime que l'effectif du «Rapid» doit encore être renforcé par quatre à cinq joueurs supplémentaires, de préférence des éléments expérimentés. L'objectif est de constituer une équipe compétitive, capable de jouer pleinement ses chances dans la course à l'accès en Ligue 2. Nourredine Megueni a éga-

lement fait état de contacts avancés avec plusieurs joueurs répondant à ce profil, notamment Naâmani, Fegheloul et Benyahia, qui ont tous déjà évolué en Ligue 1. Leur éventuelle arrivée devrait, selon lui, apporter une réelle plus-value à l'effectif.

Le RC Relizane traverse depuis plusieurs années une période difficile, qui a entraîné sa relégation de la Ligue 1 à la Ligue 2, puis à la Division Inter-Régions. Le club s'apprête ainsi à disputer, la saison prochaine, son cinquième exercice consécutif à ce niveau.

WA MOSTAGANEM

Larbi Morsli nouvel entraîneur

● La direction du WA Mostaganem a nommé Larbi Morsli au poste d'entraîneur principal de l'équipe, après sa séparation avec le RC Relizane (Interrégions), dont il n'avait dirigé les entraînements que durant quelques jours, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du club, pensionnaire de la Ligue 2 de football.

Morsli sera épaulé dans sa mission par Saïhi Saïd, tandis que Hamou Bouabdellah a été désigné entraîneur des gardiens de but. Le nouvel encadrement

technique aura pour première mission de préparer l'équipe en vue de la nouvelle saison sportive. Les entraînements du Widad doivent débuter cet après-midi, soit seulement douze jours avant le coup d'envoi de la première journée du championnat de Ligue 2.

Un délai particulièrement court qui place le staff technique et les joueurs face à un important défi pour rattraper le retard accumulé dans la préparation. La semaine dernière, le wali de

Mostaganem, Ahmed Boudouh, avait reçu les dirigeants du club afin d'examiner les différentes difficultés auxquelles le WAM est confronté. Ces problèmes sont notamment à l'origine du retard considérable enregistré dans le lancement de la préparation de la nouvelle saison. Dans ce contexte, le wali a décidé d'accorder une subvention de 30 millions de dinars au Widad de Mostaganem. Selon un précédent communiqué des services de la wilaya, cette aide devrait

être versée sur le compte bancaire du club avant le 10 septembre.

La mission du Widad s'annonce donc particulièrement délicate dans les prochaines semaines, compte tenu du temps limité et du retard pris dans la préparation. La direction et le staff technique devront ainsi accélérer la réorganisation du club et tout mettre en œuvre pour permettre à l'équipe d'être prête dès le début de la compétition officielle.

JSM TIARET

Ezzerga passe la vitesse supérieure après le stage de Chlef

De retour d'un regroupement particulièrement intense à Chlef, la JSM Tiaret aborde le virage final de sa préparation d'avant-saison. À l'aube du démarrage de l'exercice 2026-2027, le patron du banc tiareti, Aziz Khellafi, fait le point sur l'état des troupes et l'affiche inaugurale d'envergure qui attend les Bleus face au WA Tlemcen. Le bilan comptable du stage à Chlef donne le sourire au staff technique. Au-delà des schémas tactiques peaufinés et d'une condition physique montée d'un cran, la véritable satisfaction du nouveau coach réside dans l'infirmerie : «aucun pépin physique majeur n'est à déplorer» a-t-il expliqué dans une déclaration de presse. Cette disponibilité totale offre au technicien une palette stratégique élargie, indispensable pour gérer un groupe métamorphosé. En effet, avec un effectif remanié à près de 75%, l'un des plus grands défis de la préparation aura été d'insuffler une cohésion immédiate à ce groupe profondément renouvelé.

Intégration et rodage à l'épreuve des faits

La série de joutes amicales au programme à Chlef a servi de laboratoire pour fondre les nombreuses nouvelles recrues dans le moule des rares cadres reconduits. Si la montée en puissance du collectif est tangible, le coach tiareti refuse d'alimenter une quelconque inflammation. «Un match amical reste un galop d'essai sans la pression des points», tempère-t-il, bien que conscient que «seule la réalité du championnat délivrera son verdict».

Les ultimes retouches s'effectuent désormais à domicile pour gommer les dernières scories observées en préparation. L'ambition est claire : être à 100% de ses moyens dès l'explication d'ouverture face au WA Tlemcen. La marge d'erreur sera quasi nulle cette saison : avec en point de mire la préparation au nouveau système de compétition, ou beaucoup d'équipes seront reléguées à l'issue du championnat. Remerciant au passage les structures d'accueil de Chlef, l'état-major du club et les fidèles supporters, la JSMT valide ainsi son billet pour la reprise avec un seul mot d'ordre : répondre présent et engranger des points dès les premières journées.

Présidence reconduite sur fond d'opacité financière

Sur le plan administratif, la sérénité affichée par l'encadrement technique contraste vivement avec les coulisses de la gestion de la JSMT. Après avoir bouclé une mandature à la tête d'un directoire mis en place à la hâte pour parer au plus pressé, Sofiane Boumediene s'est vu conforté dans ses fonctions de président. Une reconduction intervenue à l'issue d'une Assemblée générale expéditive dont les contours et la régularité suscitent déjà de vives contestations dans les cercles sportifs locaux. Le flou le plus total continue de régner sur la santé financière du club. Alors que l'AG ordinaire constitue le cadre statutaire privilégié pour dresser le bilan moral et soumettre les comptes à l'examen de l'assistance, le comité directeur a choisi de verrouiller l'information. En tenant une certaine presse et plusieurs voix médiatiques sciemment à l'écart des débats, la direction prive le public et les amoureux d'«Ezzerga» de toute transparence sur la gestion des deniers du club. Une opacité qui laisse planer de lourdes interrogations sur le réel passif financier et sur la trajectoire administrative de l'équipe pour l'exercice à venir.

A. Khaled



EN LIBRAIRIE

LA SOCIÉTÉ POST-INFORMATION. DE LA SCIENCE-FICTION À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE D'ABDELKRIM TAFERGUENNIT

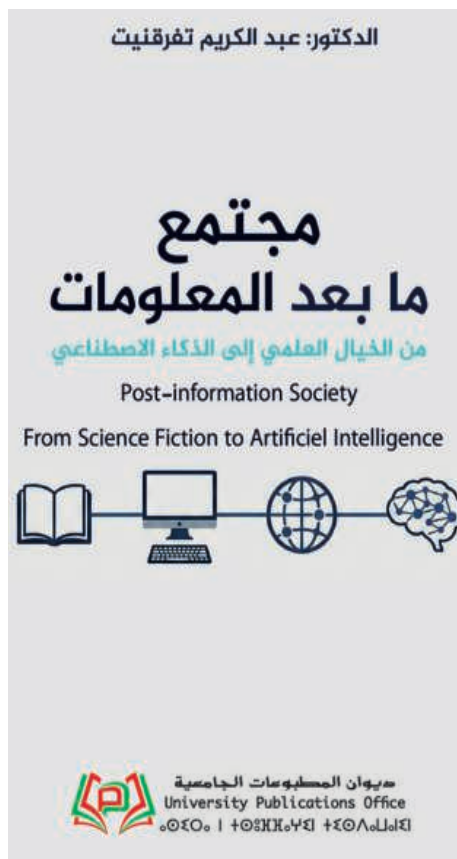
À l'ère de «la quatrième révolution industrielle»

La société post-information de la science-fiction à l'intelligence artificielle est un essai du D^r Abdelkrim Taferguennit, publié dernièrement par l'Office des publications universitaires (OPU).

«La société post-information» est une société ultra-intelligente où la machine a le dessus sur l'homme. Les prophéties des films de science-fiction se réalisent avec la décomposition de la société de l'intérieur, en effaçant les frontières entre ce qui est humain et ce qui est matériel. Elle dépasse ce qui a été appelé la «société de l'information» pour donner naissance à la «société post-information», comme résumé en quatrième de couverture de l'ouvrage.

Dans son nouvel ouvrage, Abdelkrim Taferguennit parle d'un sujet très d'actualité et d'une importance capitale, lié aux rapides et parfois effrénées transformations technologiques que connaît le monde aujourd'hui et qui risquent de devenir incontrôlables.

L'auteur, ainsi, anticipe les contours d'une société post-information, une évo-



lution qui va dépasser le concept de la société de l'information traditionnelle pour aller vers un espace plus complexe et influent dirigé par les technologies de l'intelligence artificielle et les autres systèmes dits intelligents.

L'ouvrage propose une vision analytique d'une société «hyper-intelligente», où la machine dépasse les capacités de l'homme dans de nombreux domaines. L'auteur montre aussi comment certaines conceptions de la science-fiction pourraient se réaliser avec l'érosion des structures sociales traditionnelles et la suppression des frontières entre ce qui est humain et ce qui est matériel, à la lumière des développements ultra-rapides de l'intelligence artificielle. Il énumère les caractéristiques principales (au nombre de cinq) de «la société post-information» considérée comme «la quatrième révolution industrielle» dans l'histoire de l'Humanité.

Abdelkrim Taferguennit aborde d'autres thèmes comme la relation de cette société avec la mondialisation et les questions de morale et d'éthique qu'elle provoque. L'auteur, par ailleurs,

a consacré tout un chapitre à «la société post-information en Algérie, la réalité et les perspectives».

Écrit en langue arabe, le livre est une pertinente réflexion sur l'avenir, plus ou moins proche, des sociétés humaines à l'ère de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle.

L'ouvrage, qui se distingue par sa rigueur scientifique, s'adresse, notamment, aux chercheurs, aux étudiants et, de manière générale, aux personnes intéressées par les questions des nouvelles technologies de l'information et de la communication et leur influence sur la société humaine et l'avenir des nations et du monde.

The Univers of Social media. Post truth world est le précédent ouvrage du D^r Abdelkrim Taferguennit.

Kader B.

La société post-information. De la science-fiction à l'intelligence artificielle d'Abdelkrim Taferguennit.

Office des publications universitaires. 143 pages. Prix : 650 DA. Année : 2026.

Photos : DR

LITTÉRATURE

Peter Nadas, le maître hongrois du roman-fleuve

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

Ces gens-là

Par Kader Bakou

Certaines gens sont comme ça ! Chez ces gens-là, le travail est une punition, même s'ils disent tout le temps, à qui veut les entendre, que le travail est une forme de prière.

Mais comme dirait l'autre, faut vous dire Monsieur, que chez ces gens-là, on ne travaille pas, on ne pense pas, on ne prie pas, mais on triche.

K. B.

bakoukader@yahoo.fr

L'écrivain hongrois Peter Nadas, une figure majeure de la littérature européenne dont l'œuvre monumentale a exploré les traumatismes du XX^e siècle, est mort mercredi à l'âge de 83 ans.

«Peter Nadas est mort», a déclaré à l'AFP son agente littéraire Anett Orosz, confirmant une information postée sur le compte Facebook de l'écrivain, annonçant qu'il était décédé mercredi matin à son domicile de Gombosszeg. L'un des plus grands écrivains hongrois contemporains, récompensé par plusieurs prix internationaux et pressenti à plusieurs reprises pour le prix Nobel de littérature, il est l'auteur d'une œuvre traduite dans de nombreuses langues.

Dramaturge, romancier et essayiste, Peter Nadas était connu pour des méditations nourries de son expérience personnelle de la guerre, de la dictature communiste et des bouleversements de la Hongrie contemporaine. Récompensé par plusieurs prix littéraires, il a signé, en 2005, le monumental *Histoires parallèles*, un ouvrage de plus de 1 000 pages qu'il a mis 18 ans à rédiger.

L'œuvre, peuplée de multiples personnages et intrigues, a été saluée pour son caractère expérimental et audacieux.

L'écrivaine américaine

Susan Sontag plaçait Peter Nadas parmi les plus grands auteurs de son temps. Elle avait décrit son *Livre des mémoires*, rédigé entre 1975 et 1985, comme «le plus grand roman de notre époque et un des plus grands du siècle».

L'attention méticuleuse portée aux détails et la fluidité de sa prose lui ont valu d'être régulièrement comparé à Marcel Proust.

«Lire ses deux œuvres majeures exige un mode de vie en voie de disparition : s'asseoir et rester longtemps assis» dans son fauteuil, estimait le spécialiste de son œuvre Sandor Bazsanyi.

«Bon de mourir aussi»

Né à Budapest, le 14 octobre 1942, Peter Nadas a vécu les derniers mois de la Seconde Guerre mondiale dans une capitale hongroise ravagée par les combats.

Sa mère est morte d'un cancer, en 1955, et son père s'est suicidé, trois ans plus tard. Il a ensuite été élevé par une tante.

Photographe de formation, il a travaillé comme journaliste, jusqu'en 1969, avant de se consacrer entièrement à l'écriture.

La Bible paraît en 1967. Plusieurs romans, recueils de nouvelles et pièces de théâtre suivront, mêlant éléments autobiographiques, réflexion philosophique et



critique du système politique de l'époque.

En 1990, il épouse sa compagne de longue date Magda Salamon.

Trois ans plus tard, il est victime d'une crise cardiaque. Réanimé, il tirera de cette expérience l'ouvrage *La mort seul à seul*, publié en 2004. «J'aime vivre (...) mais il était bon de mourir aussi, je n'avais jamais connu un état aussi paisible, une telle tranquillité», expliquait-il lors d'un entretien télévisé, tout en affirmant que cette expérience se situait «au-delà des mots».

Essayiste prolifique, il publie encore, en 2024, une critique de la société contemporaine et du désir humain de possession et d'accumulation. Observateur de la vie politique hongroise, il n'hésitait pas à s'en

prendre à l'ex-Premier ministre nationaliste Viktor Orban. «C'est une autocratie, il est le parti», déclarait-il en 2022, qualifiant son système de «sorte de mafia d'Europe de l'Est». «La littérature est une affaire personnelle, pas communautaire, ni nationale. Mais si personne ne la cultive, alors la population deviendra stupide à coup sûr», affirmait-il encore récemment au site hongrois Litera.

Retiré dans sa demeure à la campagne, où il disait n'écouter ni la radio ni regarder la télévision, n'utilisant qu'internet pour rester connecté au monde, Peter Nadas revendiquait une existence simple.

«Je vis modestement et n'ai pas de désir de vivre autrement», disait-il. «Je suis né contemplatif.»

Actucult

PALAIS DES RAÏS (BASTION 23) D'ALGER

Mardi 1^{er} septembre : 8^e édition du Festival culturel national du costume traditionnel algérien, sous le slogan «La djellaba et la blousa... Des designs créatifs pour une identité authentique».

EZZOU' ART GALERIE DU CENTRE COMMERCIAL & DE LOISIRS DE BAB EZZOUAR (ALGER)

Du 5 au 24 septembre : Exposition «Cultural Memories» de l'artiste photographe Akram Menari. Vernissage : Samedi 5 septembre 2026 à partir de 15h.

SALLE FRANTZ-FANON DE RIADH EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)

Jusqu'au 30 septembre : Exposition d'arts plastiques de l'artiste Saliha Khelifi.

GALERIE D'ART DE L'HÔTEL SOFITEL (EL-HAMMA, ALGER)

Jusqu'au 30 septembre : Exposition «Murmures de l'âme» de l'artiste peintre Jamel Zerou.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR DE: BORDJ BOU ARRERIDJ
Secrétariat général
NIF : 4100040003401100000
N : 01 / SG / 2026

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 01/2026

La cour de justice de bordj Bou Arreridj lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales concernant : « l'acquisition de mobilier de bureaux et mobilier métalliques au profit de la cour de justice de bordj Bou Arreridj et de ces tribunaux qui lui sont rattachés pour l'année 2026 » réparti en deux (02) lots :

Lot N°01 : Acquisition de mobilier de bureau et mobilier métallique au profit de la cour de bordj Bou Arreridj .

Lot N°02 : Acquisition de mobilier de bureau et mobilier métallique au profit des tribunaux de la cour de bordj Bou Arreridj .

conditions de éligibilité : Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions de qualification suivantes :

A-capacités professionnelles : Etre inscrit au registre du commerce comprenant l'exercice des activités commerciales portant l'un des codes de l'activité objet du cahier des charges justifié par la présentation d'une copie du registre du commerce électronique .

B-capacités financières : Avoir Réalisés un chiffre d'affaires annuel moyen pour trois (03) années ; parmi les cinq dernières années (2021-2022-2023-2024-2025) justifié par la présentation des copies des bilans financiers concernés ,visés par les services fiscaux , ou de l'attestation C20 correspondante , dont le montant est égal ou supérieur à :

LOT N°01 : 3.000.000,00 DA .

LOT N°02 : 3.000.000,00 DA .

C-capacités techniques : Avoir exécuté, au cours des dix(10) dernières années , des prestations de fourniture de mobilier de bureau justifiées par la présentation d'une copie d'une attestation de bonne exécution mentionnant l'objet et le montant , établie et délivrée par des services contractants publics , signée par le responsable du service contractant concerné , et dont le montant est égal ou supérieur à :

LOT N°01 : 3.000.000,00 DA .

LOT N° 02 : 3.000.000,00 DA .

Modalités de participation et attribution des lots : Les soumissionnaires intéressés peuvent participer à un seul lot ou aux deux lots ensemble, et peuvent en obtenir un ou deux lots .

Mode de passation : Le mode de passation adopté dans le cadre du présent cahier des charges est l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales .

Modalités de retrait du cahier des charges : Le cahier des charges est retiré conformément à l'article 63 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , et à l'article 47 de loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics , par le soumissionnaire ou représentant auprès du secrétariat générale de la cour de bordj bou arreridj .

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 de 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter , un dossier de candidature , une offre technique et une offre financière .

Présentation des offres : Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées , fermées cachetées , indiquant chacune la dénomination de l'entreprise , la référence de l'appel d'offre et son objet ainsi que la mention «Dossier de candidature», «Offre technique» «Offre financière » , selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure fermée, cachetée et anonyme , et portant la mention :

A MONSIEUR : LE SECRETAIRE GENERAL DE LA COUR DE BORDJ BOU ARRERIDJ.

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2026

Acquisition de mobilier de bureau et mobilier métallique au profit de la cour de bordj Bou Arreridj et ces tribunaux
Lot n°.....

01/ Le dossier de candidature contient :

- * Une déclaration de candidature renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
- * Une déclaration de probité renseignée, datée, signée et cachetée (selon le modèle joint).
- * Les statuts des sociétés.
- * Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- * un registre de commerce électronique portant les activités commerciales demandées
- * Les bilans financiers des cinq (05) dernières années (2021.2022.2023.2024.2025) déposées au niveau des services des impôts ou l'attestation C20 correspondante .
- * Références professionnelles: attestations de bonne exécution portant l'objet et le montant des fournitures des équipements objet de l'appel d'offre exécutées durant les cinq dernières années (2021.2022.2023.2024.2025), délivrées par des services contractants publics.

- reçu de depot des échantillons .
- attestation de producteur délivrée par la chambre du commerce .
- enveloppe contient le code secret.

02/ Offre technique contient :
* Une déclaration de souscrire renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
* Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15/247.* Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03/ Offre financière contient :
* Lettre de soumission renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
* Bordereau des prix unitaires renseigné en chiffres et en lettres signé, cacheté et daté.
* Devis quantitative et estimatif renseigné, signé, cacheté et daté.

- la durée de préparation des offres est fixée à 21* vingt et un jours à compter de la date de la première publication de l'avis à la concurrence dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse où le portail des marchés publics et la presse électronique.

- Les offres sont déposées au niveau de secrétariat général de la cour de Bordj Bou Arreridj sis au quartier du 05 juillet - Bordj Bou Arreridj (salle des réunions) .
à La date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h45.

- L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières se tiendra en séance publique et pendant la même séance à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les candidats et soumissionnaires sont invités à y assister à la séance d'ouverture des plis.
- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

- Les offres sont déposées au niveau de secrétariat général de la cour de Bordj Bou Arreridj sis au quartier du 05 juillet - Bordj Bou Arreridj (salle des réunions) .
à La date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h45.

- L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières se tiendra en séance publique et pendant la même séance à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les candidats et soumissionnaires sont invités à y assister à la séance d'ouverture des plis.
- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Le Secrétaire Général

ANEP 2616 029 346 — Le Soir d'Algérie du 01-09-2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF: 15 0000 16090 4080

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES

La Direction des travaux publics de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du :

Intitulé de l'opération : SUIVI DES TRAVAUX DE LA REALISATION DE L'EVITEMENT DE L'HÔPITAL MILITAIRE DE BOUCHAQUI.

EUGIBILITE DES CANDIDATS :

Conformément aux articles 39, 40,42 et 44 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse aux entreprises seules en en groupement d'entreprises :

-Capacité professionnelle :

Le bureaux d'études doit être agréé par le ministère des travaux publics pour les bureaux d'études privé (les bureaux d'études publics sont exonérés de cet agrément conformément au décret 68-652 du 26/12/1958 modifié et complété par le décret n°72-176 fixant les conditions dans lesquelles les personnes privées peuvent conclure des contrats ou marchés d'études avec les services du ministère des travaux publics et de la construction) ayant au moins dix (10) années d'activité ,possédant un agrément délivré par le ministère des travaux publics et disposant les codes (0105-1002-1001-1003-1004) de la nomenclature des activités d'études et d'ingénierie du secteur des travaux publics.

-Capacité financière : Ayant au moins un chiffre d'affaires moyen des bilans des Trois (03) dernières années (2023-2024-2025) minimum de cinquante (50) Millions DA, Visés par les services des impôts.

-Capacité technique :**Pour le volet Route :**

➤ Ayant assuré au cours des dix dernier années le suivi des travaux de réalisation d'un projet (dédoublment, Autoroute ou Voie express ou RN ou CW) sur un linéaire minimum de 10 KM, justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage publics.

Pour le volet ouvrage d'art :

➤ Ayant assuré au cours des dix dernier années le suivi des travaux de réalisation d'un ouvrage d'art de longueur minimal de 300 ML justifiées par une attestation de bonne exécution délivrée par les maitres d'ouvrage publics.

➤ Ayant un Ingénieur (chef de mission) : Ingénieur d'état en TP ou Génie Civil ayant une expérience >20 ans dans le domaine de suivi de la réalisation d'un projet route et ouvrage d'art. Justifiés par CV, diplôme et attestation de travail ou certificat de travail, affiliation (CNAS, CACOBATH) au cours de validation.

le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la :

Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger (Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Day, Alger
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n°..... »

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, Bureau des

marchés, Sis au, 125 de Rue Tripoli – Hussein Day
NB : Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires)

La durée de préparation des offres est de HUIT (08) jours à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux

Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres
La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois à compter du

dernier jour du délai de préparation des offres

L'heure limite de dépôt des offres au plus tard à 12h00

Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres à 13h00', au niveau de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger 125, Rue de Tripoli – Hussein Day – Alger.

ANEP 2616 029 361 — Le Soir d'Algérie du 01-09-2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الداخلية، الجماعات المحلية و النقل
Ministère de L'intérieur, des Collectivités Locales et des Transports

مطار الجزائر
Aéroport d'Alger
SOCIÉTÉ DE GESTION DES SERVICES ET INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES D'ALGER
S.G.S.I.A/SPA - FILIALE DE L'R.G.S.A/ALGER- AÉROPORT D'ALGER
NIF : 000616097514495

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°19/DpAM/SGSIA/2026

Pour
« TRAVAUX DE DRAINAGE DES EAUX STAGNANTES COTE PISTE SECONDAIRE 09/27 DE L'AÉROPORT D'ALGER »

1. Mode de l'Appel d'Offre : La Société de Gestion des Services et Infrastructures Aéroportuaires d'Alger S.G.S.I.A/Aéroport d'Alger, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales.

2. Objet de l'Appel d'offres : Travaux de drainage des eaux stagnantes cote piste secondaire 09/27 de l'aéroport d'Alger.

3. Qualification des candidats :

Le présent appel d'offres s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'éligibilités suivantes :

- Titulaire d'un registre de commerce dans le domaine des travaux publics et hydrauliques.

- Titulaire d'un certificat de qualifications et classification professionnelle en cours de validité de catégorie cinq (05) et plus.

4. lieu de retrait du cahier des charges :

Les candidats intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivantes :

Société de Gestion des Services et Infrastructures Aéroportuaires d'Alger

Département Administration des Marchés/ Service Programmation

Terminal 2 - 1^{er} étage

Contre un versement ou virement de la somme de vingt mille dinars Algériens (20.000,00 DA) non remboursable au compte

de la SGSIA ouvert auprès de la Banque Crédit Populaire d'Algérie, Agence n° 00146 de Bab-Ezzouar, au numéro:

004 00146 4010006358 53.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou leurs représentants désignés à cet effet.

La remise du cahier des charges se fera sur présentation du reçu de versement délivré par la Banque Crédit Populaire d'Algérie

ou l'ordre de virement au numéro de compte indiqué ci-dessus.

5. Délai de préparation, date et heure de dépôt des offres :

-Le délai de préparation des offres est de trente (30) jours, ce délai commence à courir à compter de la 1^{re} parution de l'appel

d'offres dans l'un des quotidiens et/ou au BOMOP et/ou la presse électronique agréés.

1. l'offre devra être déposée le dernier jour de la durée de préparation des offres, de 08h00 jusqu'à 12h00 (heure limite).

- Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prolongée au jour

ouvrable suivant.

6. Constitution des offres :

Les offres comprennent « un dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Le soumissionnaire est tenu de présenter tous les documents conformément à l'article 11 du cahier des charges (la liste détaillée

des documents est définie dans le cahier des charges).

7. Visite du site : Une visite obligatoire de l'emplacement des prestations à réaliser est organisée dans le cadre du présent appel

d'offres. A cet effet, le candidat soumissionnaire accompagné des personnes désignées pour la visite, doit fournir une demande

écrite le même jour du retrait du cahier des charges, incluant la liste des personnes prévues pour la visite ainsi que les

photocopies recto-verso de leurs cartes nationales d'identité ou du permis de conduire, afin de pouvoir effectuer la visite.

8. Présentation des offres :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financières sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant

la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre

technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme,

comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Société de Gestion des Services et Infrastructures Aéroportuaires d'Alger-SGSIA

Spé au capital de 500.000.000 Dinars, RC 09/5144 B 06, Siège de l'EGSA Alger

Adresse: SGSIA, Aéroport d'Alger, BP 296, Dar El Beida, Algérie

http://www.aeroportalger.dz

ANEP 2616 029 171 — Le Soir d'Algérie du 01-09-2026

TIPASA

À QUAND LA RÉGLEMENTATION DES BALADES EN MER ?

«Djawla Tipasa», «N'bahro Tipasa», «Tahwissa» etc....
la toile foisonne de sites et autres pages Facebook offrant
des sorties en mer, non réglementées, et surtout sans res-
pecter rigoureusement les mesures de sécurité idoines.

Même les espaces concédés à des privés, pour exploiter des bouts de plage durant l'été, se sont mis de la partie avec la location de jet-skis à 18.000 da l'heure, d'un bateau à 15.000 da, de paddle ou pédalo à 2000 da et de canoë et kayak au même tarif.

Il a fallu l'accident du début du mois d'août, qui a provoqué la blessure de 6 enfants heurtés par un jet-ski, alors qu'ils se trouvaient en balade en bateau, dont l'auteur a été arrêté cette semaine, pour se rendre compte de l'illégalité de ces activités de loisirs, du non respect des règles et des dangers qu'elles peuvent causer.

Depuis plus d'une décennie, de nombreux prestataires au départ du port de Tipasa et de plusieurs plages en été et, depuis peu, au niveau du petit port du complexe de la Corne d'or, proposent des sorties en mer pour découvrir la côte, les ruines romaines vues de la mer, les grottes et le mont Chenoua en proposant des circuits avec un tarif individuel de 2000 da par personne, tandis que la location complète du bateau vous coûtera 8000 da avec une capacité de remplissage en principe jusqu'à 6 personnes.

Des circuits à 5000 da les 20 minutes de découverte de la cité antique et des deux îlots, d'autres à

8000 da les 30 minutes ou encore à 13.000 da, avec un itinéraire prolongé le long de la côte. Ces offres de balades et de loisirs ont beaucoup de succès parmi les vacanciers qui ne lésinent pas devant la dépense, tout en ignorant les risques encourus et surtout les dangers en mer.

Après la mesure prise par le ministère de la Culture de régulariser les guides touristiques, même si on ne sait rien sur son aboutissement, n'est-il pas temps de faire de même avec les jeunes qui se sont lancés dans le créneau et qui prennent beaucoup de risques pour eux et pour ceux acceptant de partir en balade en bateau, vu le non respect des règles ?

Un bateau de plaisance au port de Tipasa, après le bus City Tour

Alors la dernière initiative prise par la wilaya, de faire venir un bateau de plaisance au port de Tipasa, est elle un prélude à la réglementation de cette activité très prisée par les visiteurs tout au long de l'année ? Fait-elle partie de cette prise de conscience qui vise à offrir des loisirs légaux et sécurisés aux vacanciers souvent ignorants de la réalité des dangers de la mer ?

C'est ainsi, dit on, que dans le cadre des efforts visant à soutenir et



Photo : DR

dynamiser le tourisme et les loisirs à Tipasa, que le bateau de plaisance «Al-Bahdja» a pris le large dernièrement, depuis le port de Tipasa pour sa première sortie récréative, marquant ainsi le coup d'envoi de cette nouveauté de la saison estivale 2026. Cette initiative fait suite à la précédente qui a consisté en la mise en service d'un bus pour le tourisme de type «City Tour», concrétisé grâce à un accord entre la Direction du transport et l'ETUSA pour assurer des circuits vers les différents sites archéolo-

giques et les endroits d'intérêt majeur dans la région.

La sortie en mer du bateau de plaisance a été organisée par la Direction des transports, en coordination avec l'Entreprise de gestion portuaire. La première sortie était destinée aux personnes à besoins spécifiques, suivie d'une seconde, réservée aux personnes âgées, témoignant de la volonté d'intégrer les différentes composantes de la société aux activités touristiques et de loisirs.

Cette activité de loisirs en mer

peut devenir lucrative, d'autant que la wilaya a construit son premier bateau de plaisance grâce aux chantiers navals de l'entreprise publique ECO-REP, situés à Bouharoun. Le «Corsaire» était, en effet, le premier bateau de plaisance touristique 100% algérien mis en service le 29 juin 2024.

Ce navire de type «bateau pirate» qui mesure 16,5 mètres de long et possède une capacité de 64 places, est destiné aux sorties touristiques.

D. S.

BÉCHAR

Arrestation de 2 cambrioleurs et récupération des bijoux volés

Dans le cadre de la lutte contre le crime en tout genre, les éléments du service de la police judiciaire de la 7^{ème} Sûreté urbaine à Béchar viennent d'arrêter les auteurs d'un cambriolage commis dans leur secteur de compétences.

Selon un communiqué de presse du bureau de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya de Béchar, c'est suite à la déposition d'une plainte par la victime d'un cambriolage de son domicile que le service de la police judiciaire de la 7^{ème} Sûreté urbaine à

Béchar a ouvert une enquête qui a abouti à l'identification et à l'interpellation de deux suspects. La perquisition de leurs domiciles respectifs a permis de récupérer le butin du vol, à savoir une chaîne, une grosse bague et un grand bracelet en or, ainsi qu'une montre-bracelet et un téléphone portable.

Les deux mis en cause dans cette affaire de cambriolage, précise le communiqué, ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes près le tribunal de Béchar.

Ahmed Messaoud

Saisie de drogues, de psychotropes et d'un cocktail Molotov

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de comprimés psychotropes, les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la Sûreté de wilaya de Béchar viennent d'arrêter un dangereux dealer. Selon un communiqué de presse du bureau de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya de Béchar, c'est sur la base de l'exploitation d'une information fiable faisant état qu'un individu avait transformé son domicile familial situé en plein centre-ville en lieu de stockage et de vente de drogues et de comprimés psychotropes, que la BRI a opéré une perquisition du lieu suspect sous la supervision du parquet. La perquisition s'est révélée positive. Les policiers ont arrêté le suspect et saisi sur place 36 comprimés d'ecstasy, 150 comprimés de marque pregabaline 300 mg, un flacon de liquide hallucinogène de marque clone 2,5 mg, ainsi qu'un cocktail Molotov, une serpe et un fléau de fabrication artisanale.

A. M.

MOSTAGANEM

Ça sent la fin des vacances

En cette entame du mois de septembre, synonyme de la fin des grandes vacances, les sites d'agrément du littoral commencent doucement à se vider. Si certains estivants peinent déjà à imaginer leur retour au travail, d'autres profitent jusqu'à la dernière seconde.

A l'approche de la rentrée sociale et scolaire, les familles venues de toute l'Algérie mais aussi de l'étranger pour passer leurs vacances à Mostaganem commencent à quitter leurs lieux de séjours pour regagner leurs domiciles. Sur les plages, les serviettes se font moins nombreuses et les hôtels, campings et locations chez l'habitant commencent à se vider. Pour ceux qui sont encore là, chaque journée compte désormais un peu plus. La météo capricieuse des derniers jours alternant entre pluie et ciel maussade, rappelle-t-elle aussi que la fin de l'été approche.

Cet été, encore une fois, les destinations balnéaires ont connu un véritable boom notamment au mois d'août. Entre retour de nos émigrés, touristes étrangers et engouement des estivants venus des quatre coins du pays séduits sans doute par la diversité des paysages et la réputation de nos plages, les chiffres confirment une saison exceptionnelle.

Voilà les vacances se terminent bientôt, il faut penser à la rentrée scolaire fixée au 21 septembre prochain, les enfants iront choisir leurs cartables et les fournitures scolaires avec leurs parents, ils sont contents mais tristes, c'est la fin des vacances.

A. Bensadok

RENTRÉE SOCIALE À RELIZANE

Une panoplie de mesures socio-économiques pour accompagner les familles

Pour accompagner au mieux les familles à l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, la wilaya de Relizane a mis en œuvre une panoplie de mesures socio-économiques, logistiques et infrastructurelles sous la supervision des autorités locales.

Ces initiatives visent à réduire les charges financières des ménages et à garantir de meilleures conditions d'apprentissage. En effet, à l'approche de la nouvelle année scolaire et en application des instructions et des directives de M. Kamel Berkane, wali de la wilaya de

Relizane, une réunion de coordination, de suivi et de préparation de la rentrée sociale 2026/2027, a eu lieu récemment, initiée par la direction du commerce de la wilaya de Relizane dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027. Ont pris part à cette réunion, la

Direction du commerce, la Direction de la jeunesse et des sports et des opérateurs économiques. Cette démarche intervient dans le cadre des mesures engagées pour accompagner les familles à l'approche de la nouvelle année scolaire et garantir de bonnes conditions d'accueil pour les élèves. Les préparatifs concernent notamment l'organisation d'une manifestation commerciale consacrée à la rentrée scolaire, initiée par la Direction du commerce de la wilaya de Relizane, en coordination avec la Direction

de la jeunesse et des sports de Relizane et certains opérateurs économiques de la wilaya. A Relizane, plusieurs associations caritatives prévoient de lancer prochainement des opérations de distribution de cartables, garnis de fournitures scolaires, au profit d'élèves issus de familles démunies, notamment dans les zones reculées et défavorisées. L'initiative prévoit la remise de 2 500 cartables pour les élèves du primaire et autant pour ceux du cycle moyen.

A. Rahmane

TOUGGOURT

Plusieurs projets de développement en concrétisation

Plusieurs projets de développement, multisectoriels, sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Tougourt dans le cadre des programmes visant la promotion du cadre de vie de la population locale et la consolidation du service public, ont indiqué lundi les services de la wilaya.

Tendant à répondre aux attentes des populations des différentes communes de la wilaya, ces opérations consistent en la réalisation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), d'assainissement, d'électrifica-

tion, d'aménagement urbain au niveau de 14 lotissements sociaux totalisant 2.838 lots de terrain délimitées à travers les différentes communes de la wilaya. Il s'agit également de la réalisation, pour un montant d'un

(1) milliard DA, d'une quinzaine d'opérations d'aménagement et d'embellissement urbain, vastes de 29 km, dans les communes du chef lieu de la wilaya, de Tébesset et de Nezla.

A ces opérations viennent s'ajouter la rénovation des réseaux d'AEP, d'assainissement, d'éclairage public, le pavage des trottoirs, viabilisation des chaussées à forte densité de tra-

fic routier, dont celles reliant la maison de jeunes Kheireddine et le lycée Abderrahmane El-Kawakibi par la mosquée Abdelhamid Benbadis, celle reliant EPH-Lakhdari Mohamed Lakhdar et l'EHS-Mère-Enfant, ainsi que la voie de contournement à la cité El-Moustakbel, ville de Tougourt. Le programme de développement prévoit également d'autres projets portant

aménagement urbain, sur 3 km, du vieux quartier, celui d'Ennahada et l'Ouest de la cité-202 dans la commune de Blidet-Amar, la viabilisation et la réfection de 8 km de l'avenue principale de la commune de Sidi-Slimane, en sus de l'amélioration urbaine de 5 km des quartiers de Lebhour dans la commune de Témacine.

APS

TÉBESSA

Travaux de réhabilitation des résidences universitaires

Les neuf résidences universitaires de la wilaya de Tébessa font l'objet de vastes travaux de réhabilitation, en prévision de l'accueil de plus de 6.000 étudiants dans de bonnes conditions, durant l'année universitaire 2026-2027, a indiqué lundi le directeur des œuvres universitaires, Hassan Messaï.

Le même responsable a précisé à l'APS que la wilaya de Tébessa compte actuellement sept résidences universitaires pour étudiantes et deux autres pour étudiants qui enregistrent toutes de vastes

opérations de réhabilitation, incluant des travaux de nettoyage, d'entretien des pavillons, d'entretien des réfectoires, d'aménagement des espaces verts et espaces communs et de peinture des façades. Prévoyant l'accueil de 1.920 nouveaux étudiants qui s'ajouteront aux 4.137 anciens étudiants, M. Messaï a indiqué que le secteur a bénéficié d'une enveloppe financière du budget de l'université chahid cheikh Larbi Tebessi destinée à l'entretien des réseaux d'eau et d'électricité des cités universitaires, notamment les

plus anciennes. Un nouveau matériel (équipements, matelas et couvertures) a été également fourni par l'Office national des œuvres universitaires (ONOU) pour l'équipement des pavillons, selon la même source. S'agissant du transport universitaire, le même responsable a indiqué que 42 bus assurent, sur six lignes, le transport des étudiants des résidences universitaires vers l'université de Tébessa et le nouveau pôle universitaire chahid-Drid-Abdelmadjid de la commune de Boulhaf Dir.

APS

SÉTIF

2 jeunes de 22 ans périssent dans une collision entre une voiture et une moto à Guelta Zerga

Un tragique accident de la circulation a coûté la vie à deux jeunes hommes, dimanche en fin d'après-midi, dans la wilaya de Sétif. Un grave accident de la circulation s'est produit dimanche, vers 17h40, sur la route nationale n°77, au niveau du lieu-dit El Rouabeh, relevant de la commune de Guelta

Zerga, dans la daïra d'El Eulma, à l'est de Sétif. Selon les informations communiquées par les services de la Protection civile, l'accident a consisté en une collision entre une voiture de tourisme et une motocyclette. L'impact, particulièrement violent, a fait deux victimes. Les deux occupants

de la moto, deux jeunes hommes âgés d'environ 22 ans chacun, ont malheureusement succombé à leurs blessures sur les lieux de l'accident.

Alertés, les éléments de l'unité de la Protection civile d'El Eulma sont intervenus afin de prendre en charge les victimes et de sécuriser le lieu du drame. Les dépouilles des deux jeunes hommes ont été transférées vers la morgue de

l'établissement public hospitalier d'El Eulma, après l'achèvement des constatations effectuées sur place par les services compétents de la Gendarmerie nationale. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances exactes de cette collision et d'établir les éventuelles responsabilités.

Imed Sellami

SOUR EL GHOZLANE

2 individus interpellés dans 2 affaires distinctes liées aux psychotropes

La brigade mobile de la police judiciaire de Sour El Ghoulane a procédé à l'interpellation de deux individus, dans le cadre de deux affaires distinctes liées à la commercialisation et au transport de substances psychotropes.

Dans la première affaire, les éléments de la brigade, agissant sur la base d'informations recueillies, ont identifié un suspect qui s'apprêtait à écouler une quantité de psychotropes. Une opération de surveillance et d'intervention a permis son arrestation à bord d'un petit camion.

La fouille du véhicule a conduit à la saisie de 300 comprimés de pregabaline 300 mg destinés, selon les éléments de l'enquête, à la vente et au trafic. Après coordination avec le parquet local et perquisition du domicile du suspect, 55 autres capsules de pregabaline 300 mg aont été découvertes.

Dans une seconde affaire, les policiers ont mis en place un point de surveillance et de contrôle destiné au transport de voyageurs sur l'un des axes de la ville. Leur attention a été attirée par un individu sus-

pect, qui a fait l'objet d'une fouille corporelle.

Cette opération a permis de découvrir en sa possession 9 capsules de pregabaline 300 mg, ainsi que 8 comprimés du même psychotrope, en plus de 6 comprimés de ketilep et d'une somme d'argent estimée à 20 500 dinars.

À l'issue de l'ensemble des procédures légales, les deux mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour les suites de l'enquête.

Abdellah Debbache

NAÂMA

Installation d'un nouveau directeur de la Poste et des Télécommunications

Le premier responsable intérimaire chargé des affaires locales de la wilaya, a procédé à l'installation de M. Djalal Belfar, à la tête du secteur de la poste et des télécommunications. Ce dernier a occupé les mêmes fonctions à Tébessa et remplacera désormais M. Okacha Guendouzi, muté pour occuper le même poste à la wilaya de Ouled-Djellal. Lors de la cérémonie d'installation, le chef de l'exécutif, n'a pas manqué de souhaiter la bienvenue, tout en espérant le grand succès au nouveau cadre dans ses nouvelles fonctions, lui soulignant l'importance de la coordination avec les différents organismes et institutions de la wilaya, afin d'améliorer la qualité des prestations de services de la poste et des télécom offertes aux citoyens et ainsi que répondre à leurs préoccupations et à leurs attentes, et de s'efforcer davantage d'améliorer et de rehausser la qualité du service dans une technologie de numérisation moderne.

B. Henine

BOUHADJAR
Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la contrebande de cheptel ovin

Les éléments de la Sûreté de la daïra de Bouhadjar ont réussi au cours de la semaine écoulée, un coup important en procédant au démantèlement d'un réseau spécialisé dans la contrebande de cheptel ovin. Une opération qui a permis l'arrestation de quatre personnes impliquées dans ce trafic transfrontalier et la saisie, également, de 45 têtes de mouton.

En effet, les policiers ont exploité des informations recoupées faisant état de l'existence d'un réseau qui exerçait la contrebande de moutons vers le pays voisin la Tunisie.

La mise sur pied d'un point de contrôle et vérification poussée à la sortie sud de la ville, sous la supervision directe du procureur de la République du tribunal de Bouhadjar, a permis aux policiers de saisir un véhicule utilitaire dans lequel se trouvait les 45 têtes de mouton et l'arrestation de 4 individus.

Les 4 indéclicats acolytes ont été présentés devant le procureur de la République, territorialement compétent, qui les a tous écroué pour les griefs de constitution d'une bande criminelle, de la contrebande de cheptel ovin en utilisant un véhicule utilitaire sans autorisation et ce, à l'intérieur du secteur douanier.

Daoud Allam

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE



الديوان الوطني للتطهير
Office National de l'Assainissement

NIF : 000116001715484

Avis d'infirmité

de l'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 44 /MOD/ONA/2026

L'Office National de l'Assainissement (ONA) déclare l'infirmité de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°44 /MOD/ONA/2026 portant sur les « travaux de réalisation d'un système de traitement tertiaire au niveau de la station d'épuration des eaux usées de la ville de DRAA BEN KHEDDA (wilaya de Tizi-Ouzou) » paru dans les quotidiens nationaux « *المساء* » le 23/07/2026 , « *Le Soir d'Algérie* » le 26/07/2026 et la presse électronique agréées « *latest report* », « *خبر برس* » le 28/07/2026 ainsi que dans le BOMOP N°2030 de la semaine allant du 02 au 08 Août 2026.

ANEP 2616 029 129 — Le Soir d'Algérie du 01-09-2026



وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية
المخبر الوطني للسكن والبناء
LABORATOIRE NATIONAL DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
EPE/SPA AU CAPITAL DE 200 000 000 DA - R.C. N°08 1363-16/00
DIRECTION GENERALE



Avis de prorogation du délai de soumission

Les candidats intéressés par l'Appel d'Offres National et International Ouvert avec Exigence de Capacité Minimales n°11/DG/LNHC/2026, relatif à l'Acquisition d'étalons pour le Laboratoire de Métrologie, sont informés que le délai de soumission des offres est prorogé d'une durée supplémentaire de dix (10) jours calendaires.

En conséquence, la séance d'ouverture des plis se tiendra le 20 Septembre 2026 (20/09/2026) à 13h00

Siège Social : Ain Naâdja, section 3, lot de propriété 253 - Gué de Constantine, Alger. Tél : (028) 99 69 57 / (028) 99 64 04 Fax : (028) 99 62 60 E-mail : contact@lnhc-dz.com Site web : www.lnhc-dz.com

ANEP 2616 103 168 — Le Soir d'Algérie du 01-09-2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DES EUCALYPTUS

NIF N° 41000200001608501032

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 11/2026

La commune des Eucalyptus lance un avis d'un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles 36, 37, 38 et 39 de la loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics relatif à l'opération intitulée : TRAVAUX D'EXTENSION LA ROUTE COMMUNALE N° 06 DEUXIEME TRANCHE DE HAI EL- NASR (917 LOGEMENTS) JUSQU'A HAI OULED FERHA

Les entreprises, les sociétés qualifiées, intéressées par cet avis d'appel d'offres ayant les capacités identifiées ci-après :

1. Présentation d'un certificat de qualification et de classification professionnelle ACTIVITE PRINCIPALE TRAVAUX PUBLICS - CATEGORIE 06 ET PLUS EN COURS DE VALIDITE.
2. Présentation au moins d'une (01) attestation de bonne exécution pour un projet similaire (Même nature de travaux - TRAVAUX PUBLICS) pour un marché réalisé au cours des années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025).
3. Présentation d'un chiffre d'affaire moyen durant les 03 dernières années (2023, 2024 et 2025) égale ou supérieure à 50 000 000,00 DA (bilans ou C20 dûment visés par les services des impôts).
4. La promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle : Le soumissionnaire s'engage (lettre d'engagement) à recruter (01) un (e) jeune diplômé (e) dans le domaine technique- TRAVAUX PUBLICS (minimum - technicien) dans le cadre de dispositif d'insertion des jeunes et lui assurer une insertion dans la vie professionnelle pour acquérir de l'expérience et participer à l'effort de l'état pour juguler le chômage et permettre aux jeunes diplômés une rapide intégration au marché de travail.

5. Capacité technique

5-1 moyens humains : ayant aux moins un ingénieur d'état ou master 2 en travaux publics et un technicien en topographie

5-2 moyens matériels : ayant une pelle mécanique à chenille et une niveleuse

, peuvent retirer le cahier de charges auprès du Service des Marchés sis au siège de la Commune Route Nationale N° 08 Les Eucalyptus, contre le paiement de 5000 DA non remboursables auprès du Trésorier Communal représentant les frais de tirage. Les offres déposées en deux (02) exemplaires (une « 01 » Originale +une « 01 » Copie) doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE (Première Enveloppe) contient :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
- Une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
- Les statuts pour les sociétés uniquement pour les sociétés EURL, SARL, SPA, SNC, ...;

- Les documents cités à l'article 10 du cahier des charges
- 2- L'OFFRE TECHNIQUE (Deuxième Enveloppe) contient :
 - Une déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
 - Le mémoire technique composés des annexes 1, 2, 3 et 4 du cahier de charges, parmi ces annexes on retrouve le planning de réalisation et délais proposés dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
 - Le cahier des charges dûment renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 3- L'OFFRE FINANCIERE (Troisième Enveloppe) contient :
 - La Lettre de soumission ; dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) ; dûment renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; dûment renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire
 - Eventuellement la lettre de rabais, dûment renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES - A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DES EUCALYPTUS - APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°/2026 » TRAVAUX D'EXTENSION LA ROUTE COMMUNALE N° 06 DEUXIEME TRANCHE DE HAI EL- NASR (917 LOGEMENTS) JUSQU'A HAI OULED FERHA ».

La durée de préparation des offres est de 15 jours à compter de la date de la première publication dans le BOMOP ou la presse (Deux quotidiens en Langue arabe et française ou la presse électronique).

- Le jour limite et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 h 00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00 au niveau du Siège de la Commune Route Nationale N° 08.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter de la 1^{ère} parution dans le BOMOP et deux quotidiens nationaux ou la presse électronique.
- CET AVIS EST CONSIDERE COMME UNE INVITATION AUX SOUMISSONNAIRES POUR ASSISTER A L'OUVERTURE DES PLIS.
- NB : Le cachet de l'entreprise est demandé au retrait du cahier de charges, lors de l'ouverture des plis et retrait complément dossier.
- NB : Le cahier de charges sera retiré à la présence du gérant ou un représentant dûment mandaté.
- NB : Aucune rature, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptable dans les documents (lettre de soumission, BPU et DQE)

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE
DES EUCALYPTUS

ANEP 2616 029 335 — Le Soir d'Algérie du 01-09-2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Souk Ahras
Daïra de M'daourouch
Commune de M'daourouch
N.I.F : 41700200004103304113

Mise en demeure (02)

PROJET : ACQUISITION D'UN CAMION POUBELLE

Le service contractant : commune de M'daourouch
représenté par monsieur le président de l'assemblée communale
de M'daourouch
ET EURL SANKO COMPANY/CITE MOUSSABA GHERBIA
- EL-OUED
GERANT - MEISSA MAAMAR-
titulaire de marche n°11/2025.

- VU le décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de services public.
 - VU l'arrêté ministériel du 28/03/2011 fixant les mentions à porté dans la mise en demeure et les délais de sa publication.
 - VU l'ODS notifie l'entreprise. EN date : 12/08/02025.
 - VU le longue délai d'attente pour le changement du camion selon les technologies qui vous ont été communiquées. **Le maitre d'ouvrage ce lancée :**
- UNE deuxième mis en demeure est adressée à l'entreprise pour -**
- **prendre toute les mesures nécessaire pour rattraper le retard enregistré.**
 - **Et ce dans un délai de 20 jours sa compter de la date de la première parution de la présente mis en demeure dans la presse national passé délais les mesures coercitives nécessaires seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.**

Le président de l'A.P.C

ANEP 2623 005 986 — Le Soir d'Algérie du 01-09-2026



Direction de Gestion des Marchés «502»
EPE Société par actions au Capital social de : 200 000 000 000 DA
Adresse 02, bd colonel AMIROUCHE - Alger
N° RC : 99 B 0009292 16/00 N° NIF : 099916000929234

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°36/CPA/DSI/DRIT/2026

Le Crédit Populaire d'Algérie lance un avis d'appel d'offres national ouvert, avec exigences de capacités minimales, portant : Renouvellement des licences et support constructeur, en lot unique, pour les équipements réseau ci-dessus :

- Deux (02) Switchs Core de marque CISCO Nexus 7K jusqu'à la fin de vie de l'équipement ;
- Solution de contrôle d'accès au réseau ISE (Passage de Premier vers Avantage) ;
- Machine VM pour ISE

Peuvent soumissionner au présent appel d'offres, les fabricants ou leurs représentants disposant d'un agrément en cours de validité de l'éditeur Cisco ou de l'exclusivité de représentation pour la commercialisation en Algérie, des équipements, solution réseau et sécurité Cisco.

Le retrait du cahier des charges se fera, au niveau de la Direction de Gestion des Marchés, sise 13 bis, Beau séjours, Bouzaréah, ALGER (au-dessus de l'agence CPA/Bouzaréah «173»), contre paiement d'une somme de dix mille dinars Algériens (10.000 DA), non remboursable, à verser auprès d'une agence du Crédit Populaire d'Algérie, au profit de la DGM «502».

Le pli doit contenir une caution de soumission de plus d'un (+1%) du montant de l'offre en TTC.

Le délai de dépôt des offres est fixé à trente (30) jours calendaires à compter de la première publication de l'avis de presse dans l'un des quotidiens nationaux, dans la presse électronique agréée ou le BOMOP. Les plis doivent être déposés le jour de la clôture, au plus tard à onze (11) heures, au niveau du :

Secrétariat de la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres

Adresse : 13 bis Beau séjour, Bouzaréah Alger
(au-dessus de l'agence CPA/Bouzaréah «173»)

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres, pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date d'ouverture des plis.

ANEP 2616 029 248 — Le Soir d'Algérie du 01-09-2026



Édité par
la SARL LE SOIR
D'ALGÉRIE

SIÈGE :

DIRECTION- RÉDACTION :

Fax : 020 06 46 45

ADMINISTRATION :

Télé - Fax : 020 06 47 45

E-mail : lesoir.adm@gmail.com

1, Rue Bachir Attar -

Place du 1^{er} -Mai - Alger

Tél. : 020 06 49 47 -
020 06 49 29

COMPTES BANCAIRES :

CPA : Agence Hassiba Ben Bouali
N°116.400.11336/2

BNA : Agence «G» Hussein-Dey

N° 611.313.335.31

CCP : N°14653.59

Registre du commerce :

RC N°0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :

Maamar FARAH

Djamel SAÏFI

Fouad BOUGHANEM

Zoubir M. SOUISSI

Mohamed BEDERINA

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Nacer Belhadjoudja

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :

Badreddine Manaâ

GÉRANT :

Ammar Kaboub

P.A.O. : «Le Soir»

PUBLICITÉ

Le Soir : SIÈGE - Fax : 020 06 43 83

ANEP :

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue

Pasteur- Alger.

Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 1 020.05.13.45

020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

ANNABA

19, rue du CNRA

(Cours de la Révolution)

Tél./Fax : 038 45 00 96

Téléphone : 038 45 00 89



71, Bd Belkacem Mohamed, Alger.

NIF : 416001000000007

DIRECTION GENERALE DES SYSTEMES D'INFORMATION
DIRECTION PRODUCTION ET INFRASTRUCTURES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

N° 05/ BA/ DGSU/ DPI/ SDITEC/ CAG/ 2026

La Banque d'Algérie relance l'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigences de Capacités Minimales pour :
« L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES EN LOTS SEPARÉS :
LOT 1 : HP - LOT 2 : LEXMARK »

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour l'un, ou pour les deux lots à la fois.

Les entreprises ou groupements d'entreprises intéressés par le présent appel d'offres sont invités à retirer le cahier des charges y afférent, sur présentation d'une demande de retrait, moyennant la somme de cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA), à l'adresse suivante :

Banque d'Algérie

Direction Générale des Systèmes d'Information

Direction Production et Infrastructure

Cellule d'Administration Générale (CAG) / Etage N°4 site RFS, sis au 71, Bd belkacem Mohamed, Alger.

Téléphone : (023) 73 80 22 / Fax : (023) 73.80.25

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : Banque d'Algérie, Direction des Services Juridiques, Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés, 4ème étage, bureau n°216, sis au 08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger, sous double enveloppe fermée. L'enveloppe intérieure doit être fermée et cachetée mentionnant le nom et l'adresse exacte de l'entreprise soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit être fermée et strictement anonyme ne portant que la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

N° 05/ BA/ DGSU/ DPI/ SDITEC/ CAG/ 2026

« ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES EN LOTS SEPARÉS :

LOT 1 : HP - LOT 2 : LEXMARK »

« A NE PAS OUVRIR »

Seules les entreprises ou les groupements d'entreprises ayant retirés le cahier des charges auront le droit de soumissionner.

Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans le protocole d'accord existant au préalable.

Il est exigé que le soumissionnaire :

➤ Ait réalisé au moins une (01) prestation similaire, à l'objet du présent cahier des charges, durant les cinq (05) dernières années.

✓ Il est entendu par prestation similaire : une opération de fourniture de consommables informatiques de même nature pour le lot pour lequel il soumissionne ;

➤ Ait réalisé une moyenne de chiffre d'affaires durant les trois (03) dernières années représentant au minimum 100% du montant de son offre.

L'offre technique doit impérativement contenir une caution de soumission d'un montant qui ne pourrait, en aucun cas, être inférieur à un pour cent (01%) du montant de la soumission, valide au minimum cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Lundi 21/09/2026 à 16h00mn.**

Les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis sont invités à se présenter à l'adresse suivante :

08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger, 1^{er} étage, salle BESSEKHOUD, le Mardi 22/09/2026 à 10h00 mn.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres **Cent Vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.**

ANEP 2616 028 969 — Le Soir d'Algérie du 01-09-2026



Ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité Sociale
Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés
Agence de Tipaza, Rue BELAHOUANE Mohamed, Route de Bouismail, Koléa W. Tipaza
Numéro d'identification fiscale NIF : 40802500010009104201

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 35 du cahier des charges, La Caisse Nationale des Assurances sociales des travailleurs salariés « CNAS » Agence de TIPAZA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N°02/2026, relatif à l'acquisition du matériels et équipements informatiques, que le Marché est attribué provisoirement au **Groupement Power HI-TEC**, ayant obtenu la meilleure note.

Résultat de l'évaluation des offres :

Candidat Retenu	NIF	Note Obtenue	Montant en DA TTC	Délai de livraison
Groupement Power HI-TEC	180380100002459	292 pts	32 731 545.00DA	02 Jours

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher de La Caisse Nationale des Assurances sociales des travailleurs salariés « CNAS » Agence de TIPAZA (la Sous Direction de la Ressource Humaines, des Moyens Matériels, des Réalisations des Archives et du Patrimoine), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Le soumissionnaire qui conteste cette attribution provisoire du présent marché peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la CNAS, Route des deux bassins, Ben Aknoun, Alger dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou la presse électronique agréée ou dans le BOMOP.

Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

ANEP 2616 103 183 — Le Soir d'Algérie du 01-09-2026

Centre : S.I.A Alger

Est : S.I.E Constantine

Ouest : S.I.O Oran

DIFFUSION

Est : Sodi-Presse

Centre : Le Soir

Ouest : MPS

Tél.: 0550 17 26 03

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL

fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne : «Il (son journal, ndr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploiters du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie

envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public, il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

IMPRESSION

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

Son nom

Son prénom

Son roman

Son pays

Son prix

Paires

Doux

Arsenic

Nécessaire

Jeune

Liaison

Dans la nuit

Singe

Refus

Détend

Mission

Débouloonné

Viril

Agence

Maladie

Partirons

Tableau

Aimable

Numéro

Lac

Argon

Risibles

Ternir

Entame

Ex-OUA

Dans le lot

Livres

Forme d'être

Animal

Gallium

Patriarche

Coutumes

Basse

Report

Possessif

Cacha

Joviale

Génitrices

Vierge

Pierres

Clôture

Préposition

Parti

Ex-CEE

Iridium

Camp

Vaste

Tantale

Tellure

Amende

Pressant

Démonstratif

Erbium

QG

Chaîne TV

Titre

Mis

Dans la peine

Inscrit

Y vit

Abri

Ville suisse

Va à Londres

Lot

Fleur

Via

Tellement

Article

Mer

Flleuve

Appris

Triste

Parc

Sied

Forme d'être

Animal

Gallium

Patriarche

Coutumes

Basse

Report

Possessif

Cacha

Joviale

Génitrices

Vierge

Pierres

Clôture

Préposition

Parti

Ex-CEE

Iridium

Camp

Vaste

Tantale

Tellure

Appris

Triste

Parc

Sied

Forme d'être

Animal

Gallium

Patriarche

Coutumes

Basse

Report

Possessif

Cacha

Joviale

Génitrices

Vierge

Pierres

Clôture

Préposition

Parti

Ex-CEE

Iridium

Camp

Vaste

Tantale

Tellure

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de douze internationaux du MC Oran.
Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois.
Définition du mot restant =
«Ex-ailier droit»

U I M E C H E R I H L L

O R A U O Z E M A A E O

T B E N H A L I M D B U

A E B

L L R

E K E

B E I

I D A S N E B H I B A C

C R Z A O U L A H A D D

U O M I L I A L E B U O

1- HADEFI

2- FREHA

3- BELLOUMI

4- MEÇABIH

5- BENSAOULA

6- HADDOU

7- BELAÏLI

8- M'ZAÏER

9- BENHALIMA

10- MEZOUAR

11- BELKEDROU-CI

12- BELATOUI

MOT RESTANT = MECHERI

FAITES LE TRI

Etablissez les bonnes relations

Exemple : A7

N

Commune

N

Wilaya

TRI

A

MENACEUR

1

SOUK AHRAS

A7

B

AÏN TOLBA

2

TLEMCEN

C

ZENATA

3

GUELMA

D

KERZAZ

4

BÉJAÏA

E

SIDI FREDJ

5

AÏN TÉMOUCHENT

F

SOUK NAÂMANE

6

BENI ABBÈS

G

BOUMAHRA

7

TIPAZA

H

HAMERI

8

KHENCHELA

I

TAMZA

9

RELIZANE

J

TIMEZRIT

10

OUM EL BOUGHI

SOLUTION : A7 - B5 - C2 - D6 - E1 - F10 - G3 - H9 - I8 - J4

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS

GÉANTS

PIROUETTE-ANNABA

OVULE-OR-LU-ALEP

UREE-GUIDE-CD-VP

RER-TAPES-TA-OUR

RS-CAVES-MONTREE

I-LACET-TAMOUL-N

SOUPLE-GERBES-HT

SUITE-SERIES-RAI

ETRE-CERNER-RATS

MIE-NORMES-FADES

EL-MAUVES-GE-IRA

N-MOURIR-PERCE-G

TRANSIS-DORMIR-E

-U-TER-ROMMEL-T-

MELEE-POUPEE-GAG

IRAS-FONCER-TAPE

RAS-CORDEE-PATIR

OS-DOUTES-REPETA

I-MOULES-VARIE-N

TROUVER-RADIS-NI

EIDERS-COLIS-MOU

R-E-E-SALVE-TU-M

AERE-REVEE-LISES

ILE-MOMES-MARE--

SU-COTES-DAME-GA

-SORTIE-PAIE-TOI

A-RUER-NOIR-GAND

GROELAND-MESANGE

MOTS FLÉCHÉS

-GHANEM-MEKTOUB-

ARE-OTAGE-UR-BEL

LE-TT-LE-CRI-U-A

I-AEREE-CADER-PU

-ARRET-RASER-MAT

CLANS-----S-SOIR

IL-E-P-----CIDRE

NIL-CE----DOSE-F

EE-VISAI-LUNE-SR

A-TITAN-TAPE-TUA

STADES-PRIE-LIEN

TENES-BLOC-AIN-C

ENTE-MAIN-PLATRE

-DESTINSCROISES-

Par Tayeb Bouamar

[illegible]

Votre soirée

Koh-Lanta

Divertissement présenté par Denis Brogniart
Après avoir marqué de leur empreinte les éditions dont ils sont issus, dix-huit aventurières et aventuriers aguerris s'apprêtent à disputer une saison

totalément folle. En partant, ils ne savaient pas qui seraient leurs adversaires mais surtout, ils étaient loin d'imaginer que cette nouvelle épopée n'aurait rien à voir avec celles qu'ils ont vécues précédemment.



M6 à 21h10

9-1-1

Fiction de Jennifer Lynch
L'équipe du 118 dédie la caserne en l'honneur du sacrifice de Bobby. Athena tente de faire face à la vie sans Bobby en plongeant dans le travail, ce qui commence à affecter ses enfants lorsqu'on découvre qu'elle a négligé certains détails, comme le fait qu'Harry ait abandonné le lycée. Buck commence à ressentir de la jalousie face à la nouvelle collaboration professionnelle entre Eddie et Hen. Au milieu d'une polémique, Tripp Hauser, PDG de la société technologique et spatiale Techtonyx, se retrouve coincé dans la bouche d'une baleine...

France 3 à 21h10

La stagiaire

Fiction de Alexandre Pidoux
Une jeune femme, Manon Torres, est retrouvée morte au large de Castan, paisible village de la Côte Bleue. Très vite, l'enquête dévoile les secrets d'une petite communauté divisée, entre pêche traditionnelle et braconnage d'oursins. Mais alors que l'ADN retrouvé sous les ongles de la victime pourrait mettre le duo de juges sur la piste du tueur, le résultat sème le trouble. Le suspect présente en effet une correspondance génétique avec Constance...

Votre programme

5 07h26 : Okoo 08h57 : Peppa Pig 09h04 : T'choupi à la campagne 09h19 : Bing 09h38 : Shaun le champion 10h59 : Vivre loin du monde 11h53 : Le raton laveur, roi du survivalisme 12h49 : Terre des mondes 13h00 : Une maison un artiste 13h38 : Les docs du Mag de la santé 14h36 : Consomag 14h43 : Chine, terre sauvage 16h34 : Chine, terre sauvage 17h29 : L'invité de C dans l'air 17h42 : C dans l'air 18h57 : C à vous 19h59 : Vu 21h05 : Grignote-moi si tu peux, les dessous de l'apéritif 21h55 : Sans alcool, la fête est-elle plus folle ? 23h40 : C dans l'air	TF1 06h30 : TFou 09h50 : Télésopping 10h30 : Amour, gloire et beauté 11h00 : Les Feux de l'amour 11h45 : Petits plats en équilibre 11h50 : Les douze coups de midi 12h55 : Petits plats en équilibre 13h00 : Journal 13h50 : Plus belle la vie, encore plus belle 14h20 : Le surfeur de mes rêves 15h55 : Romance à tribord 17h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL 18h30 : Ici tout commence 19h10 : Demain nous appartient 20h00 : Journal 20h30 : My Million 21h10 : Koh-Lanta 21h50 : Canap 2007 00h59 : Tirage de l'EuroMillions	france 2 06h29 : Télématin 09h25 : La maison des Maternelles 10h33 : Consomag 11h21 : Chacun son tour 11h56 : Tout le monde veut prendre sa place 12h58 : Journal 13h00 13h46 : Les aventures de Tintin : le secret de la licorne 15h31 : Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre 18h06 : Tout le monde a son mot à dire 19h07 : N'oubliez pas les paroles 19h58 : Journal 20h00 20h38 : Journal météo climat 20h55 : Basique, l'essentiel de la musique 2105 : Cash investigation 21h10 : Léon - Au-delà de l'or 21h50 : Léon - Au-delà de l'or 23h10 : Ultra-trail du Mont-Blanc, la course de leur vie	france 3 07h35 : Okoo 08h30 : Ô la belle vie 09h08 : Dans votre région 11h15 : Outremer.le mag 11h50 : Outremer.l'info 12h00 : Le journal des solutions 12h25 : ICI 12/13 14h21 : Le Renard 15h31 : Le Renard 16h33 : Modules de campagne - élections européennes 16h45 : Duels en familles 17h28 : Slam 18h10 : Questions pour un champion 18h55 : L'image du jour 19h50 : Tout le sport 20h00 : Le mag Ligue 1 20h20 : Un si grand soleil 20h40 : Un si grand soleil 21h10 : La stagiaire 21h55 : La stagiaire 22h45 : La stagiaire 23h35 : La stagiaire 00h30 : Skinny bottines
--	---	---	--

HORAIRES DE PRIÈRE

Mardi 19 Rabi al Awwal 1448 -
1^{er} septembre 2026
Dohr..... 12h48
El-Asser..... 16h27
Maghreb.....19h20
Icha..... 20h42
Mercredi 20 Rabi al Awwal 1448 -
2 septembre 2026
Fadjr..... 04h50
Dohr..... 12h48

VILLA

Vends villa R+2 O.-Fayet.

Tél. : (0561) 01.08.16

RN° 149602/B1

CRÉATION DE FÉDÉRATION

Conformément à la loi n° 12-06 du 18 safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012, régissant les associations, il a été procédé à la création de la

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES LOISIRS DE JEUNES,

agréée suivant décision 006/2025 du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

La Fédération est présidée par : SEDDIK Salima.

Son siège est situé à : Centre de loisirs scientifiques (CLS) de Tipasa.

RN° 109942 /B13

PENSÉE

Quinze années se sont écoulées depuis que nous a quittés notre cher fils, frère, époux et père

Amara Mohamed dit Amar

Quinze années déjà... Et pourtant, rien n'a effacé son souvenir, ni atténué la place qu'il occupe dans nos cœurs. Le temps passe, les années s'égrenent, mais l'absence demeure et l'amour que nous lui portons reste intact. Il nous reste de lui tant de souvenirs, des moments précieux et l'image d'un homme généreux, brave et profondément estimé, dont les qualités sont encore évoquées avec émotion par tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Nous avons appris à vivre avec son absence, mais jamais à oublier sa présence. Car certains êtres ne disparaissent jamais vraiment, ils continuent de vivre dans nos souvenirs, dans nos pensées. À sa mémoire, nous demandons une pieuse pensée et une prière. Que le Tout-Puissant l'accueille dans Sa Vaste Demeure et lui accorde Son Infinie Clémence.

Repose en paix, cher Mohamed.
Tu es à jamais dans nos cœurs.

RN° 109943/B13

Révissez vos bases pour bien commencer votre régime



Les bonbons et les chewing-gums sans sucre sont sans risque pour la ligne.

Faux : Pour alléger les sucreries, on utilise surtout des polyols (xylitol, sorbitol, mannitol), des édulcorants qui apportent 2,4 calories par gramme au lieu de 4. Si on en abuse, on échappe aux caries mais pas à l'embonpoint ni aux troubles digestifs. De plus, ils entretiennent le processus de mastication et l'envie de sucre.

L'huile d'olive est moins calorique que les autres
Faux : Toutes les huiles

contiennent le même pourcentage de lipides : 100% et 900 calories pour 100 g ; ce qui change, c'est la qualité de ces lipides. Certaines huiles sont meilleures que d'autres pour la santé. Pendant un régime, ne supprimez jamais totalement les matières grasses. Le cerveau a besoin d'acides gras.

Le lait écrémé contient moins de calcium que le lait entier.

Faux : La teneur en matières grasses n'influe pas sur celle du calcium, mais attention, les laitages allégés

contiennent moins de vitamines A et D qui, elles, favorisent l'absorption du calcium.

Le poisson est toujours moins gras que la viande.

Faux : La sardine contient plus de matières grasses que

l'entrecôte et certains morceaux de bœuf ou de volaille sont aussi maigres que la sole, la limande ou le carrelet. Et les bons acides gras du poisson ? Là aussi, méfiance.

Pendant un régime, il vaut mieux prendre des compléments vitaminiques

Vrai : En dessous de 1 400 calories par jour, l'alimentation ne peut pas apporter les doses suffisantes en vitamines et en minéraux.

Manger sans sel fait maigrir

Faux : On perd de l'eau mais pas de la graisse. Sauf raison médicale, il n'y a aucune raison de supprimer le sel. Il faut simplement éviter l'abus qui favorise la rétention d'eau, l'hypertension et, comme le sucre, il attise l'appétit.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Une étude américaine a démontré que physiologiquement, le cerveau est programmé pour déclencher la sensation de faim 45 minutes après le réveil, d'où nos petits-déjeuners maigrichons, par manque de faim.

Résultat : à 10h, coup de pompe et fringale qui nous font nous ruer sur la première friandise venue.

Conseil : Se forcer à manger un petit quelque chose de sain

Fricassée de poulet

300 g de poulet, sel, 1 œuf, 1 gousse d'ail, 60 g de farine, une pincée de sel, poivre, chapelure, huile pour la friture



- 1- Préparer un bol d'œuf battu et un autre avec la farine, le sel et un peu de poivre.
- 2- Couper le poulet en morceaux dans un récipient. Le saler et lui ajouter l'ail haché. Laisser mariner une heure.
- 3- Passer les morceaux dans le bol de farine, dans celui d'œuf battu, puis dans la chapelure,
- 4- Les frire dans de l'huile chaude jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés et les égoutter sur du papier absorbant.
- 5- Accompagner avec de la salade verte et une sauce de votre choix comme de la mayonnaise, du ketchup ou sans sauce tout simplement.

Nutrition : cinq conseils pour éviter les bactéries alimentaires

Depuis quelques années, le monde de l'alimentation se voit bouleversé par des bactéries alimentaires, faisant pour certaines de nombreux dégâts.

Voici quelques conseils pratiques pour éviter au maximum les contaminations.

ÉVITER LES BACTÉRIES ALIMENTAIRES, MODE D'EMPLOI :

Le premier (et certainement le plus important) des conseils : Évitez au maximum de rompre la

chaîne du froid ! En effet, les écarts de température favorisent la multiplication des bactéries, aussi, il ne faut pas dépasser les 4° pour un conditionnement optimal de votre nourriture. Au-delà de 4 heures en dehors d'une zone fraîcheur, vos aliments seront certainement contaminés.

Le second : Pendant l'été, vérifiez régulièrement le thermostat de votre réfrigérateur et du congélateur afin que ceux-ci ne se dérèglent pas et fonctionnent dans des conditions optimales.

Le troisième : Avant de manipuler une denrée,



lavez-vous correctement les mains avec du savon et empêchez tout animal de s'approcher de votre plan de travail. Les animaux sont porteurs de bactéries, aussi, dans l'idéal, interdisez-leur l'accès à la cuisine.

Le quatrième : Évitez de manger cru ; si vous avez l'habitude de manger régulièrement des tartares de bœuf ou de poisson, œufs ou autres, réduisez l'allure ! Assurez-vous de leur «bonne» provenance

et n'en dégustez que si vous êtes sûr de leur origine et de leurs conditions de transport et de stockage.

Le cinquième : Consommez vos viandes et poissons achetés, rapidement. Lorsque vous achetez de la viande ou du poisson frais, il est préconisé de les cuisiner et déguster dans les 24h suivant l'achat. Si vous n'êtes pas en mesure de le faire dans ces délais, congélez-les au minimum 24h.

Tarte aux bananes caramélisées

6 petites bananes, 500 g de pâte sucrée, 40 g de sucre, 20 g de beurre. Pour l'appareil : 250 g de sucre, 50 g d'amandes en poudre, 50 g de beurre, 50 g de crème épaisse, 4 jaunes d'œufs



Dans une poêle, mettez un peu de beurre, 20 g de sucre et 1 cuillère à café d'eau. Lorsque vous aurez un caramel clair, mettez vos bananes épluchées et coupées en 2 dans le sens de la longueur, enveloppez-les bien de caramel et laissez imprégner 2 min puis réservez et laissez refroidir. Foncez votre pâte dans un moule puis passez-la 10 min au congélateur. Pendant ce temps, allumez le four à 180°C. (th 6).

Disposez harmonieusement vos bananes dans le fond de tarte (sans trop de jus pour ne pas détremper la pâte) et mettez à cuire. Pour l'appareil, dans une casserole, mettez à fondre le beurre puis ajoutez les 2/3 de sucre, la poudre d'amandes et la crème fraîche. Faites bouillir 2 min puis débarrassez dans un bol et ajoutez les jaunes d'œufs en remuant bien. Lorsque la tarte aura 15 min de cuisson, mettez ce mélange sur les bananes et laissez cuire encore 15 min. Retirez votre tarte du four, mettez le dernier tiers de sucre sur votre tarte et caramélisez-la dans votre four en position grill.

Eviter et soigner les orgelets



Voici un remède de grand-mère pour éviter les orgelets, ces petits boutons qui poussent au bord des paupières, ou dans le coin de l'œil. Dès que vous en sentez un pointer le bout de son nez (la paupière qui picote ou tiraille), frottez votre paupière avec de l'or (utilisez un bijou en or tel qu'une bague ou un pendentif ou tout autre objet en or). Le lendemain, l'orgelet aura disparu comme par magie. Attention, toutefois, il faut le faire dès le début de son apparition. Une fois l'orgelet installé, cette astuce ne marchera plus.

DE QUOI MÉLENCHON EST-IL L'AMBIITION ÉLYSÉENNE ?

À presque huit mois du premier tour, la candidature de Jean-Luc Mélenchon à l'Élysée s'installe solidement dans le paysage politique et médiatique en France. Les intentions de vote le situent aujourd'hui autour de 18% dans certaines hypothèses ; la dispersion de ses concurrents peut le placer en lice pour le second tour.

Mais le plus intéressant est ce qu'elle révèle : dans une présidentielle où les offres commencent à se dessiner, le leader de LFI apparaît comme le seul candidat assumant une véritable logique de rupture avec les règles du système économique et politique dominant. Il ne propose pas seulement de changer de politique : il conteste son cadre d'exercice.

Le récent débat organisé par le Medef en a fourni une éloquente illustration. Au coût du travail, il oppose la question des salaires ; à la confiance des marchés financiers, celle du pouvoir qu'on leur a accordé ; à la nécessité de rendre la machine économique plus efficace, il demande pourquoi continuer à la faire fonctionner selon les mêmes règles coûteuses. Derrière les programmes, la présidentielle pourrait ainsi poser une question plus essentielle : veut-on mieux administrer le système existant ou en modifier les règles du jeu ?

Le contraste avec les six autres participants est éclairant. Marine Le Pen défend souveraineté nationale, contrôle de l'immigration et réorientation économique à caractère libéral. Édouard Philippe et Gabriel Attal assument une ligne de réforme néo-libérale, compétitivité et croissance, avec des nuances sur dépenses, travail et fiscalité. Bruno Retailleau porte une offre traditionnelle de droite axée sur le coût du travail, l'autorité et la libération des contraintes pesant sur les entreprises. Raphaël Glucksmann cherche un espace social-démocrate, écologiste et européen, marqué par un certain éclectisme et fondé notamment sur la réindustrialisation. Marine Tondelier articule écologie, hausse des salaires et soutien aux PME. Mais aucune de ces offres ne porte la contestation simultanée du capitalisme financier, de la mondialisation libérale et de certaines contraintes européennes qui caractérisent le programme du candidat de LFI.

Précision importante cependant : Mélenchon ne se présente pas comme l'homme de la sortie de l'Europe. Son opposition

porte sur l'UE telle qu'elle fonctionne, ses règles économiques et budgétaires et la primauté qu'elles peuvent exercer sur les choix démocratiques nationaux. Sa logique est la désobéissance à certaines normes empêchant l'application d'un mandat populaire. Ce n'est pas le rejet de l'Europe ; c'est la contestation d'une certaine construction européenne et de l'ordre économique libéral qui la sous-tend.

Sa récente offensive sur la dette française illustre cette méthode. Sa proposition d'annuler la partie détenue par la Banque de France pour le compte de l'Eurosystème a suscité de vives réactions. Mais politiquement, elle remplit la fonction recherchée : déplacer le débat sur la contrainte financière, interroger les dogmes budgétaires et rappeler que les règles économiques ne sont pas des lois naturelles auxquelles la démocratie serait condamnée à se soumettre.

C'est là que se trouve son originalité. Mélenchon ne promet pas seulement redistribution ou services publics. Il remet en cause la hiérarchie des pouvoirs : marchés face au suffrage, intérêts financiers contre le travail, règles européennes opposées aux décisions nationales. Sa rupture est moins un catalogue de mesures qu'une autre conception du rapport entre démocratie et économie.

Et pourtant, quelque chose a changé depuis ses précédentes campagnes. La Sixième République, autrefois emblématique de son projet, n'est plus au premier rang de son offensive. Le centre de gravité s'est déplacé vers les préoccupations concrètes : salaires, pouvoir d'achat, dette, services publics, retraites, fiscalité, réindustrialisation, bifurcation écologique et souveraineté économique. Ce déplacement traduit peut-être une maturation stratégique.

Pour conquérir l'Élysée, il faut surtout convaincre qu'une autre politique économique est possible et qu'elle peut améliorer concrètement l'existence. Mélenchon cherche moins à présenter une architecture idéologique complète qu'à faire apparaître que les choix actuels ne sont pas les seuls possibles.

Sa deuxième arme est la parole. Répartie, rythme, ironie, colère, formule : il sait transformer une réponse en séquence politique et inverser le cadre imposé par l'intervieweur. Son talent n'est pas seulement de parler, mais de faire de la parole un instrument de déplacement du rapport de forces. Une méthode qui rappelle la «défense de rupture» théorisée par Jacques Vergès : refuser les règles du tribunal pour faire le procès du tribunal et du pouvoir en place.

Cela explique aussi sa dynamique actuelle. Outre le talent d'orateur et de débatteur, Mélenchon possède une identité lisible, un socle électoral et une capacité de mobilisation.

Son problème est désormais celui d'élargir ce qu'il représente ?

Une présidentielle ne se gagne pas seulement avec une base acquise, c'est une évidence. Le candidat insoumis doit convertir une force de contestation en force de rassemblement : convaincre au-delà de son électorat sans perdre sa spécificité, rassurer sans se normaliser, élargir sans se diluer.

La fragmentation de la gauche lui offre paradoxalement une chance et constitue son principal handicap. Tant que PS, écologistes, Glucksmann, communistes et LFI ne parlent pas d'une seule voix, il peut apparaître comme le seul candidat de gauche dont l'offre soit pleinement constituée, identifiée et lisible. Cette dispersion peut aussi rendre quasi impossible une majorité. Entre rupture économique et sociale, social-démocratie, écologie et euro-péisme timidement réformateur, la gauche reste divisée sur la définition même du changement.

Un autre rapport de forces compte : celui des médias. LFI évolue globalement dans un paysage où aucune grande chaîne d'information continue ne médiatise réellement sa ligne, tandis que plusieurs grands groupes privés appuient des orientations très éloignées des siennes. D'où une stratégie de contournement numérique par YouTube, Twitch, TikTok et formats longs. La communication directe mobilise le socle, mais une présidentielle se gagne aussi auprès des non-convaincus.

Il faut enfin regarder les sondages avec recul. Les enquêtes publiées après le débat du Medef peuvent indiquer une dynamique, mais ne constituent ni une vérité électorale ni un instrument de comparaison absolue entre instituts. Le rapprochement le plus crédible est celui de l'évolution d'un candidat au sein d'un même institut. Selon la lecture critique fournie, Elabe situait Mélenchon autour de 8% en août 2021, contre 14 à 15% aujourd'hui dans ses hypothèses : l'écart est alors autrement plus significatif que la confrontation mécanique de chiffres produits par des instituts différents.

Ifop, Harris et Elabe ne doivent donc pas être opposés sans tenir compte de leurs méthodologies et de leurs séries respectives. La prudence est nécessaire : les résultats peuvent être amplifiés ou déformés par des lectures éditoriales marquées politiquement. La tendance mérite d'être observée ; elle ne dispense pas de méthode, de rigueur, de modération et de distance.

Toute l'ambition élyséenne de Mélenchon se résume dans cette contradiction. Il est redevenu incontournable sans devenir consensuel. Il progresse parce qu'il ne cherche pas à ressembler aux autres, mais cette singularité limite son élargissement. Son pari : démontrer



Par Nouredine Khelassi

qu'une France assez fatiguée par les contraintes économiques et financières, les crises sociales, la mondialisation et la perte de souveraineté peut préférer la rupture à l'alternance gestionnaire.

Alors, de quoi Mélenchon est-il finalement l'ambition élyséenne ? Peut-être moins d'une aspiration personnelle que du retour d'une hypothèse longtemps marginale : l'élection présidentielle pourrait servir non à changer le personnel dirigeant, mais à transformer les règles du jeu. Elle oblige chacun à répondre à une question qu'il préférerait éviter : jusqu'où remettre en cause les règles économiques, européennes et financières qui organisent, voire corsètent aujourd'hui la France ?

Mélenchon n'est certes pas encore au second tour. Mais sa dynamique change déjà la nature de la course. Son avantage comparatif apparaît : il est, à ce stade, celui qui propose la rupture la plus globale avec l'ordre économique et politique existant. Reste à savoir si elle peut devenir majoritaire.

Là se jouera la vraie bataille de 2027 : non plus seulement entre des personnalités, mais entre plusieurs définitions du changement. Et, pour Mélenchon, entre la capacité à contester le Système et celle, infiniment plus difficile, à convaincre une majorité de Français qu'il est possible de le remplacer et de faire mieux.

N. K.

POUSSE AVEC EUX !

Par **Hakim Laâlam**
hlaalam@gmail.com



AU BOUT DU 5^e VERRE DE BLANC SEC, TU VERRAS LE CIEL PLEIN D'OISEAUX VERTS QUI CHANTENT KASSAMAN !

Djidji, à la Vie, à la ...

... Mort !

Mais non ! Voyons ! Voyons ! Ou plutôt ne voyons pas ! Ne voyons rien ! N'essayons pas de voir là où il n'y a rien à voir. Des avions militaires dézédiens sur un tarmac du Niger ? M'enfin ! Il ne peut s'agir que d'un mirage. C'est fréquent en ces zones subsahariennes, les mirages. Non ! Pas les «Mirage» de chez Dassault. Ceux-là ont été littéralement chassés hors de ce pays voisin et même super-voisin, vu les 956 kilomètres de frontières que nous partageons avec Niamey. Croyez-moi sur paroles ! Sur paroles d'ivrogne : les appareils algériens de combat, de transports de troupes et de matériels et de ravitaillement que vous avez entrevus sur des images ou des vidéos, c'est la preuve qu'en été, de temps à autres, il faut se réhydrater. Boire de l'eau. Par petites gorgées. Jamais à grosses lampées. Régulièrement. Surtout devant sa télé ou son ordinateur ou son téléphone ou son ami qui, attablé avec vous, vous raconte ce genre de trucs au café du Rezig-Commerce ! Bon ! Je ne dis pas que notre armada aérienne ne doit pas bouger. Abadan ! Je n'ai jamais dit ça ! Il lui faut d'ailleurs bouger de temps à autres, mais surtout «Zâ-autres» ! Un appareil, des appareils, une escadrille, une flottille, c'est jamais bon qu'elle reste immobile, dans un hangar ou dans un champ, «Tleggat ennouar». Jamais bon pour le fuselage blindé. Jamais bon pour le moteur et les réacteurs. Jamais bon pour les boutons et le tableau de commandes, notamment les touches et manettes «Tirs» et «Fire». Jamais bon, quoi ! Alors, tenant compte de tous ces avis des jeunes polytechniciens de l'ANP, nos avions bougent pour se dégourdir les

ailes, bark ! Maintenant, y a dégourdir et dégourdiiiiir ! Les coachs de nos pilotes ont décidé cette fois-ci d'un planning d'entraînement nouveau, original, sortant des canevas classiques, traditionnels et jusque-là gravés dans le marbre. T'as beau inscrire des machins sur le marbre, «I-houl» ! Ça peut partir, déteindre, s'effacer carrément. Donc, il faut plutôt écouter les coachs des Verts ! Et les coachs ont décidé qu'il fallait vachement dégourdir. Dégourdiiiiir large, si tu vois ce que je veux dire. Si tu ne vois pas ce que je veux dire, lève le nez et les yeux au ciel, tu sentiras le kérosène ! Je peux aussi monter le son des réacteurs et placer les radios du bord à fond-décibels ! Roger ? Roger ? Tango-Charlie ! Ah ben voilà ! Je vois que tu me reçois enfin. 5 sur 5 ! Comme cette étoile à cinq branches sur le fuselage de ces avions qui ne sont jamais allés au Niger, je le rappelle, foi du 5ème verre de blanc Koutoubia dans mes réacteurs à moi, mes réservoirs ! Mumm ! Je vous ai déjà parlé du blanc sec de Dézédie ? En été, sortant perlé de gouttelettes de buées de mon frigo ? Non ! Je me disais bien ! Quelle négligence de ma part ! C'est même une faute professionnelle grave. Une faute de niveau SU -30 pour rester dans les nectars aériens et les jus de fûts ! Du blanc sec avec des sardines charnues. Ça tombe bien ! Le prix de la bestiole s'est calmé un chouïa. Pas de beaucoup, mais assez pour mériter ... atterrir aux côtés de ma «debbouza». Un verre ! Encore un ? Juste pour la route. La grande route. La Transsaharienne. Tu verras ! En ce moment, là-bas, au Sud du Sud, le ciel est plein d'oiseaux grands et majestueux qui chantent et déclament «Kassaman». Le serment de toujours fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.